

## Le coût de la Baie James: 15 milliards ?

QUEBEC (Le Devoir) — Le coût des travaux d'aménagement de la baie James serait maintenant estimé à \$15 milliards, soit \$3.1 milliards de plus qu'en juillet dernier.

Le nouvel estimé serait soumis à la commission parlementaire des Richesses naturelles, qui est censée être convoquée d'ici la fin du mois.

Vérification faite au secrétariat des commissions, aucune convocation n'a été faite à ce jour pour le mois de janvier, si ce n'est de la commission des engage-

ments financiers, qui se réunit le dernier jeudi de chaque mois.

C'est le ministre des Richesses naturelles qui a fait état à la Gazette du nouvel estimé des travaux hydroélectriques et de son étude prochaine par les députés. M. Jean Cournoyer n'a pu être rejoint hier pour obtenir plus de détails.

Le ministre n'a pas encore reçu de copie du nouvel estimé préparé par l'Hydro-Québec, mais il a indiqué que le coût total pourrait dépasser les \$15 milliards. Il a ajouté que le nouvel estimé tient compte

des directives fédérales concernant les prix et les salaires.

Lorsqu'il fut dévoilé en 1971, le projet devait coûter \$4 milliards, mais les coûts ont grimpé sans cesse jusqu'à atteindre \$11.9 milliards, il y a plusieurs mois déjà. En juillet dernier, devant la commission parlementaire, le président de la Société d'énergie de la baie James (SEBJ) soutenait que l'estimé global de \$11.9 milliards était encore valable, mais "à la condition qu'on ne sorte pas de son contexte le montant de la facture globale".

M. Robert-A. Boyd ajoutait toutefois que la Société préparait pour la fin de 1975 une nouvelle prévision des coûts, ce qui devait lui permettre, au besoin, de prendre les mesures correctives appropriées.

Le président indiquait aussi que la SEBJ envisageait un certain nombre de mesures pour contrer la hausse des coûts, notamment la possibilité de confier certains travaux à l'Hydro-Québec, dont la SEBJ est une filiale à parts entières.

M. Boyd avait même décoché quelques

flèches envers les journalistes qui évaluaient déjà le coût des travaux entre \$15 et \$20 milliards.

L'estimé global de \$11.9 milliards, établi en 1974, tenait compte d'un taux d'intérêt moyen de 10% et d'une inflation moyenne de 7%, répartis sur une période de douze ans.

Le Parti québécois n'a cessé, au cours des derniers mois, de demander la convocation de la commission parlementaire, mais le gouvernement a fait la sourde oreille jusqu'à ce jour, s'en tenant aux es-

timés officiels de \$11.9 milliards.

Par contre, en novembre, M. Cournoyer admettait à l'Assemblée nationale qu'il était à peu près impossible d'évaluer le coût exact des travaux, et il promettait une audience publique tôt en 1976.

Depuis lors, l'Hydro-Québec, aurait complété sa révision des coûts et décidé de réduire pour cette année son programme d'investissements à la baie James. Mais pour l'instant, tout cela n'est que conjecture et il faut attendre que le ministre, M. Cournoyer, apporte des précisions.



M. Francesco de Martino, secrétaire général du Parti socialiste italien, à la sortie de la session où fut prise la décision de retirer l'appui "extérieur" au gouvernement Aldo Moro. Rome entre dans sa 37e crise ministérielle, 411 jours après la précédente. (Téléphoto AP)

## Le PSI précipite l'Italie dans sa 37e crise politique

ROME (d'après Reuter et AFP) — Privé de l'appui des socialistes, le gouvernement italien présidé par M. Aldo Moro a démissionné hier soir, plongeant le pays dans sa trente-septième crise depuis la chute du fascisme.

Sa solution s'annonce difficile. En cas de prolongation de la crise, l'initiative du parti socialiste italien qui soutenait sans y participer la coalition démocrates-chrétiens/républicains, risque de déboucher sur une dissolution des chambres, et des élections anticipées.

La crise s'est ouverte selon le scénario attendu: à l'unanimité la commission exécutive du PSI a approuvé l'allocution de M. De Martino, son secrétaire général, et publié un communiqué disant: "La direction du PSI affirme que la majorité s'est désintégrée et le PSI n'y appartient plus."

Un peu plus tard, le gouvernement décidait au cours d'une réunion de cabinet qui a duré un quart d'heure de remettre sa démission. M. Aldo Moro s'est alors rendu au palais du Quirinal pour remettre officiellement au président Giovanni Leone la démission de son gouvernement.

Formé en novembre, 1974, le gouvernement Moro aura duré quatre-cent-onze jours. Il aura été, en termes de durée, le dixième des trente-sept gouvernements qu'a eus l'Italie depuis la chute du fascisme en 1944.

Coincés entre les démocrates-chrétiens et les communistes, les socialistes, avec environ 4 millions de voix aux dernières élections législatives jouent le rôle d'arbitre dans la vie politique italienne dominée depuis 1963 par une formule de centre-gauche, dont les communistes sont exclus. C'est officiellement pour favoriser la naissance d'une nouvelle majorité, appuyée de l'extérieur par les communistes, que les socialistes ont déclenché la crise.

La direction du PSI a reproché au gouvernement dans son communiqué, de ne pas avoir tenu compte des propositions socialistes en annonçant son programme économique. Il a ajouté que la direction "considère que la gravité de la situation ne requiert pas des élections anticipées mais l'instauration d'un gouvernement bénéficiant d'une solide base parlementaire... et ne refusant pas par principe de collaborer avec le parti communiste".

MM. Francesco De Martino et Riccardo Lombardi, autre dirigeant socialiste, ont tous deux affirmé que le PSI ne souhaitait pas des élections anticipées mais un gouvernement plus ouvert. "Nous voulons un gouvernement fondé sur de nouveaux rapports entre les démocrates-chrétiens et les socialistes... et cela n'exclut pas d'emblée le soutien extérieur des communistes", a dit M. De Martino.

M. Carlo Donat-Cattin (démocrate-chrétien), ministre de l'Industrie, estime que des élections anticipées sont possibles.

Interrogé sur une telle éventualité, il a répondu: "C'est difficile à dire. Si la crise se prolonge, alors je crois que oui et personnellement, je ne pense pas que la crise puisse être rapidement dénouée".

En cas d'élections, les sondages d'opinion indiquent que le parti communiste dépasserait la démocratie-chrétienne pour devenir le premier parti italien. De leur côté, les socialistes espèrent que des élections anticipées confirmeraient la progression qu'ils ont enregistrée, ainsi que les communistes, aux élections régionales de juin 1975.

Par ailleurs, les démocrates-chrétiens, ainsi que les socialistes, républicains et libéraux ont démenti des informations de presse américaines selon lesquelles la CIA aurait versé, le mois dernier, six millions de dollars à ces partis pour empêcher que les communistes ne remportent les prochaines élections.

En outre, le président Ford est "fâché" par la publication dans la presse américaine "d'allégations" concernant le rôle de la CIA dans la politique intérieure italienne, a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Ron Nessen.

La seule publication de telles allégations, vraies ou fausses, nuit à la politique étrangère américaine et à la capacité des Etats-Unis de mener leur politique étrangère, a affirmé M. Nessen qui citait indirectement les paroles du président Ford au cours d'une réunion avec ses conseillers quelques heures plus tôt.

La publicité donnée à ces allégations rend difficiles la coopération et les relations avec les pays amis ou alliés dans le monde, a ajouté le porte-parole de la Maison-Blanche. Cette publicité met en danger les intérêts des Etats-Unis, a souligné M. Nessen.

En réponse à une question, M. Nessen a indiqué que la Maison-Blanche soupçonnait certains membres du Congrès d'être les auteurs des fuites, qui font peser "certains doutes" sur la manière dont le Congrès pourrait jouer un rôle "responsable" comme il semble le désirer dans l'élaboration de la politique étrangère américaine et le fonctionnement des services de renseignement.

C'est le New York Times qui a révélé que "la CIA a distribué secrètement depuis le 8 décembre dernier, au moins six millions de dollars au comptant à des dirigeants politiques anti-communistes en Italie". Selon le journal, qui cite "des sources informées, l'objectif de cette opération visait à empêcher le parti communiste de ce pays de progresser lors des élections nationales. Ces paiements ont été faits "avec l'approbation finale du

président Ford le 8 décembre".

Le quotidien new-yorkais, qui déclare ignorer les noms des bénéficiaires des largesses de la CIA, précise que ce programme avait également le soutien du secrétaire d'Etat Kissinger. Les commissions spéciales de la Chambre et du Sénat sur les activités des services de renseignements furent informées de ce programme de financement, le 8 et 9 décembre, par le chef de la CIA, M. William Colby, révèle encore le journal.

L'un des membres du House International Relations Committee, le représentant démocrate de l'Ohio, Wayne Hays, manifesta amèrement son opposition à ce financement, déclare le journal.

D'après le New York Times, M. Hays "suggéra à plusieurs reprises que la plupart des fonds de la CIA ainsi distribués,

Voir page 6: Crise en Italie

## "JOINS-TOI"

### Le centre de réhabilitation a gain de cause contre Granby

par Pierre O'Neill

La Cour supérieure ordonne à la ville de Granby d'émettre un permis pour la mise sur pied sur son territoire d'un centre de réhabilitation pour détenus en liberté conditionnelle.

Dans un jugement d'une vingtaine de pages rendu public hier, le juge Carrier Fortin, du district de Bedford, qualifie de "mal fondée en fait et en droit" l'interdiction de la ville de Granby aux dépens de la corporation "Joins-toi".

Depuis le 24 septembre 1974, une résolution du conseil de ville interdisait au groupe "Joins-toi" d'occuper ou d'utiliser le couvent des Soeurs auxiliaires du purgatoire pour fournir l'hébergement et le gîte à des détenus de la prison de Cowansville dans les Cantons de l'Est. Corporation à but

non lucratif, "Joins-toi" est non seulement aidée par les Soeurs auxiliaires mais également soutenue financièrement par le solliciteur général du Canada.

Le conflit qui oppose, depuis plus d'un an, les promoteurs du projet de centre d'accueil au conseil de ville de Granby vient du fait qu'une vingtaine de détenus habitent le couvent des Soeurs auxiliaires et parcourent la ville et la région à la recherche de travail dans l'espoir de refaire leur vie. Rien dans leur comportement n'a semblé gêner l'activité de cette communauté mais l'initiative a quand même provoqué une levée de boucliers dans le voisinage.

La commission d'urbanisme de la ville de Granby avait agréé à la de-

mande de permis réclamé par la corporation "Joins-toi" mais le conseil de ville refusait de l'émettre. Le maire Paul-O. Trépanier avait alors quitté avec fracas cette séance du conseil de ville en menaçant même de démissionner. Le conseiller du quartier concerné, M. Bernard Trudel, se retrouvait le seul élu du peuple à défendre le projet. Puis, le 12 septembre dernier, le groupe "Joins-toi" déposait en Cour une requête en bref de mandatus pour forcer le conseil municipal à émettre le permis de centre d'accueil.

Les opposants alléguaient notamment le "climat psychologique défavorable" que risquait d'engendrer la présence de détenus dans un quartier résidentiel aussi connu et paisible.

Voir page 6: Joins-toi

## L'affaire Sky Shops: poursuites imminentes ?

OTTAWA — Selon des sources proches du bureau du solliciteur général du Canada, l'enquête policière menée par la Gendarmerie royale sur le renouvellement du bail de la boutique Sky Shops serait sur le point d'aboutir. L'hypothèse de mises en accusation par le procureur général du Québec n'a pas été écartée par les proches de M. Allmand, quoiqu'il n'indique pas la loi sous laquelle seraient traduits les accusés.

A ce sujet M. François Tremblay, directeur général des affaires criminelles au ministère québécois de la Justice, et Me Gérard Gerouard, procureur de la couronne ad hoc feront ce matin à Montréal le point de ce dossier.

Pendant ce temps, le député conservateur de Central Nova, M. Elmer MacKay, poursuit inlassablement sa campagne en vue de forcer le gouvernement fédéral à ouvrir une enquête judiciaire "impartiale et minutieuse" qui ferait toute la lumière sur l'affaire Sky Shops.

A la faveur des rebondissement qui ont suivi la mise au jour d'une transaction du sénateur Louis de Gonzague Giguère avec les actionnaires de la boutique Sky Shops, transaction qui a valu à son auteur un bénéfice de \$95,000 en quelques mois, M. MacKay n'a cessé de rechercher des "preuves" qui montrent à ses yeux que le sénateur Giguère agissait avant tout comme agent collecteur du Parti libéral fédéral dans cette affaire.

Hier, rentré en possession de nouvelles pièces à verser au "dossier Sky Shops", le député de Central Nova s'est présenté devant les journalistes avec en mains la correspondance échangée entre les hauts-fonctionnaires du ministère des Transports et les responsables ou mandats de Sky Shops.

On y apprend en substance que les fonctionnaires fédéraux se refusaient à accorder à la société Sky Shops une extension de son bail à l'aéroport de Dorval sans qu'un appel d'offres soit lancé. Mais le demandeur a obtenu gain de cause lorsque, par un arrêté ministériel du 24 août 1972, le gouvernement reconduisait le bail de la société Sky Shops jusqu'au 30 novembre 1980.

"Le premier d'entre ces documents, a dit hier M. MacKay, est un télégramme envoyé par M. Stoner, alors sous-

Voir page 6: Sky Shops

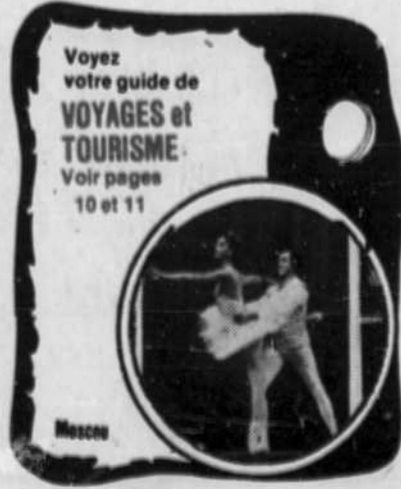
### au sommaire

- Les candidats québécois n'ont aucune chance, dit Jack Horner — page 2
- L'office municipal entame des procédures contre les prêtres de Sainte-Cunégonde
- L'Association de la construction s'oppose au regroupement des employeurs — page 3

- Des propos-choc du roi-philosophe: un éditorial de Claude Ryan

- L'écheveau italien: un commentaire de Georges Vigny

- À défaut de farder l'environnement: un commentaire de J.-C. Leclerc — page 4



DÉJÀ DISPONIBLE  
CHEZ TOUS LES  
LIBRAIRES  
PETIT  
LAROUSSE  
édition 1976



## Les prêtres de Sainte-Cunégonde

# L'office municipal entame les procédures d'éviction

par Gérald LeBlanc

L'Office municipal d'habitation de Montréal a pris des procédures d'éviction contre les prêtres de la paroisse Sainte-Cunégonde, qui refusent de quitter leur logement bien que leur bail ait expiré le 1er janvier.

L'avocat de l'Office, Me Brais, a confirmé qu'il avait intenté hier une action en expulsion contre les trois contestataires, le curé M. Guy Bouillé, le vicaire, M. Maurice Campeau, et un étudiant stagiaire, M. Mario Grenier.

Il n'a pas été possible de rejoindre M. Guy Legault, président de l'Office municipal d'habitation, mais une de ses colla-

boratrices, Mme Pierrette Bourassa, a indiqué les raisons invoquées par l'Office pour le non-renouvellement du bail de M. Bouillé.

L'équipe paroissiale occupe un logement de trois chambres à coucher devant normalement servir à une famille nombreuse et peu fortunée, selon Mme Bourassa.

Les prêtres de Sainte-Cunégonde font cependant valoir qu'il faut chercher ailleurs le vrai motif du refus de l'Office de renouveler leur bail. Avec d'autres citoyens, les prêtres de Sainte-Cunégonde protestent depuis longtemps contre la

manière dont la ville traite les locataires de logements à prix modique.

N'ayant pas soumis à la juridiction de la Régie des loyers, les locataires n'ont aucun recours contre les décisions, souvent arbitraires selon eux, de l'Office d'habitation.

Ils réclament en conséquence la création d'un bureau de grief comme le prévoit la loi créant la Société d'habitation du Québec en 1967 ou plus simplement l'extension de la juridiction de la Régie des loyers.

Aussi bien M. Legault que M. Lucien Saulnier, président de la Société d'habita-

tion du Québec, ne forment pas d'objection de principe à la création d'un tel bureau, mais les prêtres de Sainte-Cunégonde réclament des gestes concrets.

Ils veulent profiter du refus de la ville de renouveler leur bail pour porter l'affaire devant l'opinion publique et forcer les autorités à mettre sur pied un mécanisme d'appel pour les locataires des logements appartenant à la ville ou à une société d'État.

Même s'ils ont peu de chance de gagner leur cause, les prêtres de Sainte-Cunégonde disposeront encore d'un cer-

tain temps pour poursuivre leur campagne puisque les procédures d'expulsion de l'Office devront suivre le cours normal de la justice.

En raison du bas prix du logement visé, la cause sera probablement déferée à la Cour provinciale, avec un délai de 10 jours pour la comparution, un autre sursis de dix jours pour préparer la défense et enfin le procès proprement dit qui pourrait venir passablement plus tard.

Entre-temps, l'équipe paroissiale demeure au 2335 Delsile et le vicaire, M. Maurice Campeau, indiquait hier au DEVOIR que leur conseiller juridique,

Me Pierre Cyr, de la Clinique juridique de Pointe Saint-Charles, entendait prendre toutes les mesures possibles pour empêcher leur expulsion.

Rejoint hier par téléphone, Me Cyr a dit que le cas des prêtres de Sainte-Cunégonde était loin d'être unique. Il a cité, entre autres, le cas de la famille Abel Lewis, à qui on a également signifié un avis d'éviction, sous prétexte de la présence de chiens dans son logement. Me Cyr estime qu'il s'agit d'un prétexte puisque plusieurs autres locataires possèdent des animaux domestiques sans qu'on leur en tienne rigueur.

## Écartée de Soquia, l'UPA proteste

QUEBEC (Le Devoir) — Le président de l'Union des producteurs agricoles (UPA) a exprimé sa déception et sa colère de ce que les agriculteurs ne soient pas représentés parmi les nouveaux administrateurs de la Société québécoise d'initiative agro-alimentaire (SOQUIA).

M. Paul Couture proteste contre le fait que son organisme n'ait même pas été consulté concernant le choix des membres du nouvel organisme, alors que les agriculteurs y sont intéressés au premier chef.

Outre deux fonctionnaires, le conseil est formé de quatre personnes venant de grandes entreprises.

Mais un porte-parole du ministre de l'Agriculture a expliqué qu'il n'est pas question d'écartier les agriculteurs et que la formation de SOQUIA n'est qu'une première étape. La loi prévoit la formation de filiales spécialisées, au sein desquelles les agriculteurs seront appelés à travailler de près avec l'industrie et le gouvernement.

Au point de départ, semble-t-il, SOQUIA s'occupera surtout de transformation et de commercialisation des produits agricoles. C'est lorsque son intérêt se portera sur le secteur primaire de l'industrie que les agriculteurs seront associés de plus près à son travail, laisse entendre le porte-parole de M. Drummond.



Pierre Quévillon

# L'ACMQ dénonce le projet forçant le regroupement des constructeurs

par Louis-Gilles Francoeur

L'Association de la construction de Montréal et du Québec (ACMQ), qui regroupe la plupart des grands entrepreneurs de la province, a dénoncé hier le projet gouvernemental de former d'ici quelques jours une association patronale unique dans laquelle chaque entreprise n'aurait qu'un seul vote, quelle que soit sa taille.

L'ACMQ doit rencontrer ce matin le ministre du Travail, M. Gerald Harvey, dans la vieille capitale pour tenter d'infléchir le projet que mijote le cabinet.

Cependant, le gouvernement ne semble pas près d'être ébranlé. Rejoint hier soit par téléphone, le sous-ministre du Travail, M. Gilles Laporte, a justifié la fermeté du gouvernement, disant que "75% des associations patronales avaient déjà donné leur accord".

Le projet, inspiré des recommandations de la commission Cliche, prévoit regrouper tous les entrepreneurs dans une association unique. L'ACMQ préconise la con-

fédération des six associations existantes. Le président de l'ACMQ, M. Pierre Quévillon, dit qu'il faut permettre aux intérêts divergeants des entrepreneurs de s'exprimer via les structures qu'ils se sont eux-mêmes données.

L'ACMQ s'oppose aussi à l'égalité des voix.

"Si la nouvelle association doit s'occuper en exclusivité des relations de travail, il lui faut tenir compte du fait que 13% des entrepreneurs contrôlent au Québec 79% des heures travaillées, dit un autre porte-parole de l'ACMQ. Sinon les 16,138 entrepreneurs qui ont moins de cinq employés vont complètement noyer les grandes entreprises".

Le plus cocasse de toute l'histoire vient du fait que le projet de règlement gouvernemental définit aussi un mécanisme de vote pondéré à l'article 6.0. Les petits employeurs auraient un vote et les plus gros, un maximum de 15 bulletins à chaque scrutin. L'importance relative de cha-

acun serait établie à partir du nombre d'heures de travail accordées à leur main-d'oeuvre respective.

Cependant, chaque fois qu'il est question d'un vote de l'assemblée générale de 18,000 entrepreneurs de la province, il est toujours nommé question d'un vote égalitaire. Le vote pondéré est là parce que la loi 47, créant l'association patronale unique, l'exige, mais on ne peut l'utiliser à cause d'un autre article de la même loi, a admis hier soir un haut fonctionnaire.

L'opposition de l'ACMQ porte aussi sur le fait que le conseil d'administration de la future association sera composé de représentants des 11 régions administratives désignées. L'ACMQ aurait préféré une représentation privilégiant les secteurs économiques tels que l'habitation, les routes, les grands travaux, etc.

Le sous-ministre, M. Laporte, a toutefois fait dans ce domaine une importante concession aux différents associations patronales en acceptant que, pendant la période de transition, les associations existantes pourrissent à toutes fins utiles désigner leurs représentants au conseil d'administration de l'association unique.

Même si la loi prévoit l'élection des membres du futur conseil d'administration, le règlement sur le point d'être adopté permettrait aux six associations de désigner les candidats aux postes électifs.

De plus, le ministre du Travail étendra d'un à deux ans la durée de la période de rodage de la nouvelle association de sorte que son conseil d'administration et les associations existantes auront le temps de s'entendre une fois pour toutes sur sa forme définitive. La promulgation émanant d'un arrêté ministériel crée l'association unique est le résultat de l'incapacité des entrepreneurs à accoucher d'une solution originale. La loi 47, qui créait l'Office de la construction, ordonne au cabinet de créer d'autorité une association unique, le patronat n'ayant pu solutionner ce problème avant le 1er octobre dernier.

Laporte, n'est pas de contraindre les associations patronales, mais de susciter la discussion à partir d'un document précis. D'où les amendements acceptés de façon verbale jusqu'ici.

Seule la Fédération de la construction du Québec a appuyé hier la thèse d'une "confédération" patronale défendue par l'ACMQ. "Mais, de dire son porte-parole, M. Michel Dion, si le gouvernement nous dit que la loi l'empêche d'accéder à cette demande, nous nous débrouillerons pour vivre avec la nouvelle association". Pour le reste, M. Dion ne partage pas l'opposition de l'ACMQ à la régionalisation du conseil d'administration.

L'Association des sous-entrepreneurs en construction du Québec est, dans l'ensemble, favorable au projet gouvernemental. Il a été impossible de rejoindre les porte-paroles des associations des routes et des grands travaux ainsi que du secteur de l'habitation. Leur accord avec le projet semble toutefois acquis dans les milieux de la construction. Ces associations regroupent de façon générale les entrepreneurs de moyenne et de petite taille même si elles comptent parfois dans leurs rangs d'importants entrepreneurs qui ont intérêt à s'affilier à plusieurs associations patronales.

Il est particulièrement urgent pour le gouvernement de créer l'association patronale unique, prévue dans la loi 47, du fait que les négociations dans la construction doivent débiter officiellement au début de février. Déjà, la FTQ-Construction a commencé à préparer ses demandes. L'état-major syndical de cette centrale doit se réunir au lac Simon, du 13 au 16 janvier, pour mettre au point les demandes syndicales.

## Le Barreau hausse sa cotisation de \$25

Les membres du Barreau du Québec, ils sont environ 5,700 avocats, verront leur cotisation professionnelle augmenter de \$25 cette année. Cette augmentation a été approuvée, hier soir, lors d'une assemblée spéciale générale du Barreau. Cette cotisation varie en fonction des sections et du nombre d'années passées dans la profession. Le minimum sera dorénavant d'environ \$125, et le maximum de \$325.

# Un bar-salon des Dubois est la cible d'une fusillade

L'une des boîtes de nuit contrôlées par le gang des frères Dubois, le Robert Bar Salon de la rue Notre-Dame ouest, dans la métropole, a été la cible d'un attentat tôt hier matin alors que des inconnus ont ouvert le feu sur la façade de l'établissement d'une automobile en marche.

Le propriétaire officiel du cabaret, Antonio Bertuccio, et le gérant, Richard O'Brien, se tenaient près de la porte d'entrée lorsque les rafales de balles ont été tirées en leur direction, les ratant de justesse.

Selon la police, l'incident s'est produit vers 1 h du matin. Au moins deux chargeurs de carabines ont été vidés dans l'attaque et possiblement une rafale de fusil-

mitrailleur a été tirée. A leur arrivée, après la fusillade, les policiers ont compté 22 trous de balles à l'extérieur et à l'intérieur de la boîte de nuit.

Aucune des 25 personnes qui se trouvaient à l'intérieur au moment de l'attentat n'a été blessée. Les projectiles ont brisé la glace de la porte d'entrée et la vitrine.

Quant au mobile de l'attentat, il demeure pour l'instant inconnu. Les limiers municipaux sont portés à croire qu'il s'agirait là d'un avertissement quelconque aux frères Dubois dont l'organisation a été sérieusement malmenée le mois dernier par la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Les audiences publiques de la CECO ont clairement établi que malgré leur puissance, les Dubois ne sont pas sans ennemi. Plusieurs groupes et personnages de la pègre ont de sérieuses raisons de leur en vouloir.

Une coïncidence intrigue pour le moment les policiers: l'attentat est survenu quelques heures à peine avant les funérailles du père des frères Dubois, Napoléon, 79 ans, décédé durant le week-end. Le décès du septuagénaire avait été gardé secret par la famille et c'est avec beaucoup d'agressivité et de rancœur que des journalistes et photographes ont été accueillis hier matin, à la fin de la cérémonie religieuse.

# Remaniement en perspective au sein de la police de la CUM

par Jean-Pierre Charbonneau

D'ici quelques jours, plusieurs responsables de postes de police sur le territoire de la CUM devraient être percutés par suite d'une évaluation de leur travail effectuée ces derniers temps à la demande des dirigeants du service de la police.

Toute la journée hier, l'état-major de la police de la CUM s'est réuni afin de prendre connaissance des rapports des cinq assistants-inspecteurs-chefs, qui sont les supérieurs immédiats des inspecteurs en charge des postes de police.

Il y a à quelques temps, la direction de la police métropolitaine a déplacé les cinq assistants-inspecteurs-chefs et leur a confié la tâche de procéder à l'évaluation des ressources et à l'évaluation du rendement des inspecteurs en charge de ces postes.

Conformément à ce mandat, les assistants-inspecteurs-chefs ont rencontré au cours des dernières semaines les inspecteurs travaillant sous leur autorité. Il a, entre autres, été question lors de ces rencontres de permutations éventuelles.

La réunion de l'état-major a duré toute la journée. Les délibérations étaient à huis-clos et rien n'a transpiré. Toutefois, avant même le début de la rencontre, on laissait entendre que le commandant de la surveillance du territoire, l'inspecteur-chef Philippe Young, était très insatisfait du rendement de plusieurs responsables de postes.

Les changements d'affectation effectués au cours des prochains jours visent à stimuler les 31 inspecteurs et à faire en sorte que leur élan se reflète sur le rendement des policiers de la base. Notons que l'amélioration de la gestion des postes de police coïncide avec la volonté exprimée par la Commission de police de confier une plus grande autonomie aux responsables des postes de police sur le territoire de la CUM.

La Commission de police a formulé cette recommandation dans son rapport sur le plan Daigneault pour l'allocation des ressources physiques et humaines de la police unifiée de l'île. Le rapport de la Commission de police est actuellement entre les mains du gouvernement provincial.

Selon nos informations, le cabinet Bourassa doit procéder à une série de consultations avant de prendre une décision. Ces consultations devraient être terminées à la fin du mois, mais on ignore quand le Conseil de sécurité publique pourra réellement mettre en oeuvre la phase finale de l'intégration des forces policières de la métropole.

**aujourd'hui**

A 9 h 30, le Comité d'étude sur la salubrité dans l'industrie de l'amiante reprend ses audiences à la Régie de l'électricité et du gaz, au 2100 rue Drummond.

Les collectes de sang de la Croix Rouge se tiennent aujourd'hui à l'hôpital Pasteur, 3095 est Sherbrooke, de 10 à 12 heures et de 13 h 30 à 15 h 30, au Centre 2000 de Chomedey, 3195 boulevard Saint-Martin, de 14 h 30 à 21 heures.

A midi, le directeur du port de Montréal, M. M. Beshwaty, fera la remise de la canne à pommeau d'or dans les bureaux du hangar 62, à proximité du navire M/V Helen Miller.

**Cours de tapisserie haute-lisse**

professeur: Jacques Blackburn, artiste-lissier

**Début des cours: 20 janvier 1976 les mardis de 18h à 21h.**

**COURS DE PERFECTIONNEMENT**

mardi le 20 janvier de 13h à 16h

Prérequis: cours de base

Renseignements: jour - 523-9513, 523-3918 soir - 1-787-2892

**COURS DE POTERIE**

Début des Cours 12 Janvier

Initiation à la Céramique Tournage Intermédiaire et avancé Façonnage - Conception Technologie des Glaçures Moulage et Calibrage Inscription immédiate à la

**POTERIE BONSECOURS**

433, rue Notre-Dame est, Vieux-Montréal.

844-6253 844-6165

En parler c'est déjà agir!

**OXFAM**

**au gré du temps**

**Hockey d'abord**

Les Sabres ont brisé les Ailes Rouges! Beau titre dans le goût du romantisme russe.

L'exploit des joueurs de Buffalo en tous les cas ravit les fanatiques du hockey. Les professionnels nord-américains de ce sport respirent. Si les Soviétiques avaient gagné toutes les parties, nos hockeyeurs risquaient de perdre leur emploi, d'aller faire leurs classes en Sibérie et de se voir remplacer ici par des collègues soviétiques bien plus aptes à attirer les grandes foules.

Mais le recul des gars de l'URSS peut être une feinte, un calcul de la part d'un pays qui a accoutumé de faire alterner offensives et périodes de détente, conflits brûlants et guerres froides et qui sait amorcer des retraites pour mieux foncer vers les lignes rouges.

Louis-Martin TARD

**Décoration Générale Internationale de tous Genres**

**Agda**

Decorating

Nous sommes fiers d'avoir décoré le restaurant typique "LA PORTUGAISE"

1420 St Mathieu #1110 Montréal Tél: 935-8072

**Tapis de Tunisie**

Kairouan

"Le Bijou de Votre Foyer"

844-6614

3425, rue St-François (2e étage)

**TARIFS SPECIAUX**

**SKI**

"FIN DE SEMAINE"

**2 JOURS 1 NUIT \$32** PAR PERSONNE (2 pers par chambre)

Chambre double, bain, TV (Samedi)

2 jours de ski (usage des remontées-pentes)

Dîner le samedi soir et danse avec Dieter Fess

Petit déjeuner du dimanche matin

**3 JOURS 2 NUITS \$40** PAR PERSONNE (2 pers par chambre)

Chambre double, bain, TV (vendredi et samedi)

3 jours de ski (usage des remontées-pentes vendredi soir, samedi et dimanche)

Dîner le samedi soir et danse avec Dieter Fess

Petits déjeuners (samedi et dimanche matin)

\* Les taxes et le service ne sont pas inclus

**MANOIR**

**St-Castin**

Lac Beauport

Québec, P.Q. Tél.: 849-4461











### Washington s'opposera à la modification des résolutions 242 et 338

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis s'opposent à toute tentative de modification des résolutions 242 et 338 sur le Proche-Orient lors de la réunion, la semaine prochaine, du Conseil de sécurité des Nations unies, a affirmé hier M. Henry Kissinger.

Le secrétaire d'Etat a fait cette déclaration à la presse à l'issue d'un déjeuner d'une heure suivi d'un déjeuner de travail avec M. Vigal Allon, ministre israélien des Affaires étrangères.

"En ce qui concerne les Etats-Unis, les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité sont les seules valables pour parvenir à un règlement au Proche-Orient. Nous nous opposerons vigoureu- sement à toute tentative pour les modifier", a déclaré M. Kissinger.

Toutefois, le secrétaire d'Etat s'est gardé de dire que la diplomatie américaine fera obstacle au vote d'une nouvelle résolution par le Conseil de sécurité. "Nous attendons de voir ce qui émergera", a-t-il indiqué.

Il a une fois de plus réaffirmé que les Etats-Unis souhaitent une paix garantissant à la fois la sécurité et la survie d'Israël.

Pour sa part, M. Allon n'a pas caché que ce premier entretien n'avait pas encore permis de déboucher sur une approche commune israélo-américaine du prochain débat du Conseil de sécurité.

Il a enfin souligné qu'Israël était favorable à l'instauration d'une paix qui réglerait tous les problèmes impliqués dans la question du Proche-Orient.

### Beyrouth: les commandos palestiniens tentent de rompre le blocus de Tall Zaatar

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — Les combats se poursuivaient toujours hier à la tombée de la nuit dans les alentours du camp de réfugiés palestiniens de Tall Zaatar, situé dans la banlieue nord-est de Beyrouth, et encerclé depuis plus d'une semaine par les phalanges et le parti national libéral (PNL) qui veulent en empêcher le ravitaillement.

Les combats les plus violents se déroulent à un kilomètre environ du camp Palestinien, dans la forêt Tabet, que les militaires progressistes étaient parvenues à occuper en fin de matinée, après l'offensive qu'elles avaient déclenchée dans la nuit. Selon un responsable des forces de sécurité intérieure (FSI), ce sont "mille deux cents hommes armés venant du camp de Tall Zaatar qui ont attaqué cette région à l'aube". De même source, on indique qu'un blindé a été endommagé, un autre capturé par les assaillants, et que trois officiers des forces de l'ordre ont été blessés. Selon un bilan provisoire, 23 personnes ont été tuées et 50 blessés.

Le service palestinien d'information Wafa, les "habitants de la région" oc-

cupaient toujours à la tombée de la nuit, "le secteur de l'hôpital Hayek, la forêt Tabet, la villa de M. Taniou Saba, membre du bureau politique des "phalanges libanaises" et l'ensemble des immeubles situés en bordure de routes, afin d'assurer le ravitaillement des camps de la région. Au bureau d'information des phalanges libanaises, on indique toutefois que les militaires phalangistes ont récupéré les hôpitaux Tarabay et Hayek.

A 18 heures locales, les échanges de tirs se poursuivaient autour de la capitale et tous les accès à la ville étaient qualifiés de "dangereux". Des mesures exceptionnelles de sécurité ont été mises en place en bordure du quartier moderne de Hamra, à l'ouest de Beyrouth. En raison de l'insécurité, le conseil des ministres n'a pu se réunir.

Pour autoriser les camions de ravitaillement à traverser leurs lignes, les phalanges demandaient le retrait préalable des forces islamoprogressistes qui se sont emparées du centre industriel et l'assurance que les quartiers maronites à forte densité de population situés à l'ouest de la rivière Beyrouth — Ashrafyah, Furn Chebbak et Ain Rummeh — ne seront pas isolés du reste de la communauté maronite, située dans le nord et l'est de la capitale. Leur refus de laisser passer les camions a conduit l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) à quitter mardi soir la séance du comité supérieur de coordination, entraînant du même coup l'arrêt de ses discussions.

De part et d'autre, on ne pensait pas que les combats se généraliseraient. Le chef des Kataëb, M. Pierre Gemayel, a déclaré: "Les gens en ont eu assez". Il n'en reste pas moins qu'ils ont brutalement mis fin au retour à la normale qui s'était progressivement instauré avec la trêve des fêtes de fin d'année.

Pour limiter qu'ils aient été, les affrontements n'en ont pas moins été violents. Les armes automatiques crépitaient sans cesse, tandis que les Palestiniens tiraient au mortier sur les maisons serrees des quartiers chrétiens entourant Tall Zaatar: Tawhita, Jisr Basha et Sinn Fil.

De leur côté, les phalanges en position sur les collines dominant Beyrouth ripostaient par des tirs de mortiers et de roquettes sur le bidonville palestinien. Du toit d'un bâtiment surplombant le théâtre des combats, les correspondants de Reuter ont vu les colonnes de fumées qui s'élevaient chaque fois qu'un obus explosait.

A un moment, Furn Chebbak, un quartier chrétien à l'ouest de la rivière Beyrouth, recevait un obus de mortier toutes les dix minutes. Les milices chrétiennes d'Ashrafyah n'ont toutefois pas été autorisées à se joindre au combat.

Par ailleurs, le ministre syrien des Affaires étrangères, M. Abdel-Halim Khaddam affirme dans une interview au quotidien koweïtien Al-Rai Al-Aam que la Syrie annexera le Liban si le risque d'une partition du pays se précise. Il rappelle que le Liban a autrefois fait partie de la Syrie et ajoute: "Toute mesure vers une partition entraînerait une intervention immédiate de notre part". "Le Liban doit rester unifié, ou il sera rendu à la Syrie qui ne se contentera pas de récupérer le littoral, ou les quatre cazas (districts qui,

antérieurement à l'indépendance du pays voisin ont été détachés de la Syrie pour former le Liban), mais également la montagne libanaise", a souligné M. Khaddam, qui a diverses reprises a été mandaté par Damas pour contribuer au démantèlement de la crise libanaise.

"Ces paroles, a-t-il ajouté, sont surtout adressées à ceux qui rêvent de démembrer le Liban. Néanmoins, nous demeurons très attachés au maintien d'un Liban unifié et indépendant".

C'est la première fois que la Syrie fait savoir explicitement qu'elle pourrait intervenir chez son voisin libanais depuis le début de la guerre civile. Des rumeurs persistantes ont couru au Liban selon lesquelles les phalanges chercheraient à obtenir une partition créant un Etat distinct à prédominance chrétienne englobant la chaîne du Liban et des parties de la région de Beyrouth et du littoral.

### La gauche portugaise s'oppose à la politique d'austérité économique

LISBONNE (Reuter) — La gauche entend faire des mesures d'austérité qui commencent à se faire sentir au Portugal son arme principale dans son action anti-gouvernementale.

Se manifestant à nouveau après être passée sur la réserve à la suite du coup de force avorté de novembre dernier, la gauche communiste a convié ses partisans à une grande manifestation à Lisbonne le 17 janvier pour protester contre la politique économique du gouvernement.

La direction communiste de la centrale syndicale a en effet demandé que les "capitalistes" supportent seuls le poids de la crise économique qui a amené le gouvernement à geler les salaires jusqu'à la fin de février, à augmenter les taxes sur la plupart des biens de consommation, dont le pétrole, à accroître les prix des transports ainsi que les tarifs postaux. La centrale accuse le gouvernement de gouverner "contre la classe ouvrière".

Une manifestation semblable réunira les travailleurs agricoles de gauche le 16 janvier.

S'ajoutant au mécontentement de la gauche, celui du Conseil militaire de la révolution, qui a demandé des comptes au gouvernement sur sa gestion économique, a encore accru l'apprehension des Portugais quant à la faculté des autorités de maîtriser les sérieuses difficultés économiques du pays.

En multipliant les déclarations rassurantes sur l'état des réserves de vivres au Portugal, le gouvernement a au contraire, contribué à confirmer l'imminence d'une pénurie alimentaire. Le ministère du Commerce intérieur a annoncé hier matin que douze camions de viande de bœuf venaient d'arriver dans la capitale en provenance de France. Cet arrivage, affirme-t-il, réduira la pression de la demande qui a poussé le prix du bœuf à 180 escudos le kilo.

Le beurre se faisant de plus en plus rare, le ministre a ajouté que 2,000 tonnes de cette denrée seraient importées d'urgence. De surcroît, un contrat a été conclu pour la livraison de 28,000 tonnes de

pommes de terre, dont le prix atteint 10 escudos le kilo.

La précarité de la situation alimentaire coïncide avec la diminution des réserves en devises du Portugal, réserves essentielles à l'acquiescement des importations.

Le problème alimentaire, qui fera dimanche l'objet d'une réunion nationale des petits agriculteurs à Braga, ville située au cœur d'une région conservatrice du nord du Portugal, a en outre exposé le gouvernement aux pressions de divers groupes de producteurs aux positions diamétralement opposées.

Les autorités de Lisbonne sont en effet prises à partie par les petits exploitants du Nord représentés à Braga, et par les travailleurs agricoles de gauche qui se sont emparés des dépôts de céréales dans le sud. Les deux groupes exigent la mise en oeuvre de politiques agraires contradictoires.

Afin de désamorcer cette situation, le ministre socialiste de l'Agriculture, M. Antonio Lopes Cardoso, a créé hier une commission chargée d'étudier les problèmes posés par la loi agraire aux termes de laquelle un million d'hectares de terre ont été saisis dans le sud par des travailleurs l'année dernière.

De l'avis général, la commission s'efforcera de rassurer les communistes d'une part, en leur promettant que les domaines du sud ne seront pas restitués à leurs anciens propriétaires, et les petits propriétaires d'autre part, en garantissant que la totalité des fermes de moins de 30 hectares échapperont aux mesures d'expropriation et en s'engageant à restituer à leurs propriétaires les fermes de cette catégorie qui auront été occupées.

Même si le gouvernement parvient à prodiguer des apaisements au sujet de la loi agraire, les manifestations de la gauche contre la montée des prix risquent de trouver un écho grandissant.

Le Conseil de la révolution a d'autre part décidé d'expulser les révolutionnaires étrangers vivant au Portugal, dont l'un de ses membres, le général Vasco Lourenço, a estimé le nombre à 10,000.

### Madrid: l'armée intervient pour contrer les grévistes du métro

MADRID (Reuter) — Devant la prolongation de la grève du métro de Madrid, le gouvernement a fait intervenir partiellement l'armée: hier soir des soldats ont fait circuler 20 rames sur la ligne numéro un.

Ces soldats, qui font partie de l'unité du rail, spécialement entraînés au fonctionnement des transports en commun en cas d'urgence assurent un service partiel sur la ligne nord-sud qui va de la Plaza de Castilla au faubourg de Valdecaas, au sud.

Un soldat armé monte la garde sur chaque quai, de la station plaza de Castilla. Un autre soldat armé se tient à côté du conducteur de chaque rame et deux policiers, l'un à l'avant et l'autre à l'arrière, circulent dans chaque train.

De leur côté, environ 2,000 employés du métro se sont réunis brièvement hier dans une usine du faubourg de Valdecaas pour discuter de la situation après deux jours de grève totale qui constitue la première grande épreuve sociale du nouveau gou-

vernement. La police avait dans la journée fait évacuer deux églises du nord de Madrid qu'ils occupaient.

Par ailleurs, la police a dispersé en utilisant des gaz lacrymogènes et en tirant des balles en caoutchouc environ 2,000 travailleurs d'usines qui manifestaient près de Manzanares, au sud-ouest de Madrid, en faveur des grévistes du métro.

Le million et demi d'usagers du métro n'ayant d'autre moyen de se rendre à leur travail que les autobus et les voitures particulières, le centre de Madrid a été rapidement bloqué par d'énormes embouteillages.

De source proche du comité de grève, on déclare que les employés de métro tiendront ferme et ne renonceraient pas à leur demande de majoration salariale d'environ cinquante pour cent avec effet rétroactif à compter d'août, mois où les tarifs ont été augmentés.

La multiplication des véhicules sur les routes a dangereusement relevé le niveau

de pollution, et les automobilistes irrités par les embouteillages se livrent à des concerts d'avertisseurs, rapporte la presse du soir.

De source proche du gouvernement, on estimait possible que le cabinet ait déjà signé le décret de réquisition des grévistes. Cette mesure pourrait être tenue en réserve en attendant de voir si une solution intervient dans les vingt-quatre heures. Le gouvernement ne saurait tolérer trop longtemps la perturbation de ses services publics, ajoute-t-on.

Le gouvernement espagnol a déjà eu recours à la réquisition contre les employés du métro. Depuis la fin de la guerre civile, la grève de juillet 1969 n'avait duré qu'une journée. Mais le gouvernement du général Franco avait promulgué un décret menaçant de réquisitionner les grévistes. Ils tombaient sous le coup de la loi militaire et s'exposaient au risque de comparaître en cour martiale pour "désobéissance militaire".

### Tindemans reprend l'idée de Brandt Vers une "Europe à deux vitesses" ?

BRUXELLES (d'après AFP et Reuter) — Le "serpent moétaire", qui fixe des marges communes de fluctuation des échanges entre six monnaies européennes (franc français, deutschmark, florin, francs belges et luxembourgeois, couronne danoise), doit servir de point de départ pour une relance de l'union économique et monétaire européenne, estime M. Leo Tindemans dans son rapport sur l'union européenne.

Pour M. Tindemans, cela entraîne deux séries de conséquences: tout d'abord, il est nécessaire que les Etats en mesure de progresser dans ce secteur, qui reste le "noeud de développement interne de l'union européenne", doivent aller de l'avant sans attendre les autres. Le premier ministre belge reprend ainsi l'idée d'une "Europe à deux vitesses" qui avait été lancée par l'ancien chancelier Willy Brandt.

L'objectif 1980, fixé à Paris en 1972, pour la création d'une union économique, monétaire et politique n'est pas réalisable, reconnaît M. Tindemans. "En toute hypothèse, la réalisation de l'union économique et monétaire, dans les circonstances difficiles que nous connaissons, est une oeuvre de longue haleine".

"Il est impossible, estime M. Tindemans, de présenter aujourd'hui un programme d'action crédible, si on considère comme absolument nécessaire que dans tous les cas toutes les étapes soient franchies par tous les Etats au même moment. La divergence objective des situations économiques et financières est telle que, si cette exigence est posée, le progrès devient impossible, et l'Europe continuera à s'effriter (...)"

Aussi M. Tindemans distingue entre ceux des pays de la CEE qui disposent d'une économie plus forte, les six du "serpent" européen (Allemagne fédérale, Belgique, Danemark, France, Luxembourg et Pays-Bas), et leurs trois partenaires (Grande-Bretagne, Irlande, Italie), dont les monnaies flottent séparément. "Les Etats qui sont en mesure de progresser ont le devoir d'aller de l'avant". Ceux qui, pour des raisons "objectivement valables", ne le peuvent pas, recevront des autres aide et assistance, afin d'être en mesure de les rejoindre.

Il ne s'agit pas, souligne le premier ministre, d'aboutir à une "Europe à la carte": "L'accord de tous sur le but final à atteindre en commun lie chacun, ce n'est que l'exécution qui est

échelonnée dans le temps".

M. Tindemans se prononce également en faveur d'un renforcement des institutions communautaires. Les structures prévues par le traité de Rome se sont révélées trop faibles pour donner à la construction de l'Europe le support nécessaire, d'où la nécessité de tenir régulièrement des sommets ou conseils européens.

D'autre part, dans le domaine des institutions, M. Tindemans préconise un recours plus fréquent à la règle de la majorité pour les questions qui concernent les "affaires étrangères" des Neuf.

Le rapport suggère également qu'une faculté d'initiative soit accordée au parlement européen, qui doit être élu au suffrage universel direct dès 1978, ainsi qu'un renforcement des pouvoirs du "conseil européen" (les chefs de gouvernement) et une modulation de ceux de la commission de Bruxelles.

Enfin, pour rapprocher les peuples européens qui cherchent à adapter ensemble leurs sociétés, le premier ministre belge propose notamment la protection des droits et libertés fondamentales, une protection réelle des consommateurs et de

l'environnement, notamment en créant un organe commun de contrôle des centrales nucléaires, la disparition des contrôles des personnes aux frontières entre les Etats membres et une plus grande interprétation en matière d'éducation et d'information.

### Sahara occidental: 40,000 personnes ont fui (le CICR)

GENÈVE (d'après Reuter) — 40,000 personnes, dont 60 pour cent sont des enfants, ont dû fuir leurs habitations au Sahara occidental en raison de la querelle dont le territoire fait l'objet, estime le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des sociétés nationales de Croix-Rouge dans un communiqué commun publié hier à Genève.

La moitié de ces réfugiés se sont massés aux confins de l'Algérie, où ils vivent dans des conditions "tragiques", l'autre moitié étant concentrée autour de Tindouf, du côté algérien de la frontière, dans des conditions également déplorables, précise le communiqué.

L'ensemble de ces réfugiés ont besoin de 3,000 tonnes de vivres, dont des aliments pour bébés, 1,500 tentes, 60,000 couvertures, des vêtements, des médicaments et des désinfectants, déclare-t-il encore.

La Ligue des sociétés de Croix-Rouge précise par ailleurs avoir reçu de la Croix-Rouge marocaine une demande d'aide pour les 30,000 ressortissants marocains expulsés d'Algérie à la suite de la querelle entre Rabat et Alger.

Par ailleurs, deux navires américains venant de la base navale américaine de Rota, dans le sud-ouest de l'Espagne, port d'attache de sous-marins nucléaires américains, ont débarqué au Maroc des armes électroniques ultra-modernes, rapportait hier le quotidien madrilène Informations.

Citant l'agence de presse espagnole Pyresa, le journal précise que l'utilisation de ces équipements nécessitera l'assistance de techniciens américains.

L'agence de presse du seul parti politique légal en Espagne, le mouvement national, indique que les armes ont été débarquées près de Medk, sur la côte marocaine. Les sous-marins soviétiques opérant en Méditerranée ont suivi les opérations des navires américains sur leur radar.

Dans un autre article en première page, Informations, sous le titre La vietnamisation du Sahara, rappelle l'intervention récente de la marine marocaine contre un navire de pêche soviétique et déclare que "Moscou et Washington prennent maintenant position sur le terrain" dans le conflit sur le Sahara occidental.

Plaisirs de la Table

Le chanteur de fado GERMANO ROCHA anime du mardi au dimanche, dès 7 heures, les SOUPER-SPECTACLES DANSANTS.

### La portugaise

#### LE PÈRE GÉDÉON

8 - 9 - 10 - 11 JANVIER  
Jeudi, vendredi 9 h.  
Samedi, 8 h. - 11 h.  
Dimanche, 8 h.

JACQUES NORMAND  
15, 16, 17, 18 janvier

Pour la danse: RUI MATEUS à l'accordéon  
en face de Dupuis  
844-3491-92 — 856 est, rue Sainte-Catherine

PAS DE FRAIS DE SPECTACLE, NI DE COUVERT OU MINIMUM

### Ski-Nature

Auberge de l'étoile  
MAGOG  
819-843-6521

### Au Bouillon

SALLE À MANGER  
BAR-TERRASSE  
5414 Gatineau  
Montréal  
Tél.: 733-2125

### Restaurant Au Quinquet

Permis complet  
LA BONNE CUISINE DE "CHEZ-NOUS"  
Tous les jours de 11 à 11 h  
Sam. dim.: de 3 à 11 h  
354 OUEST, BOUL. ST-JOSEPH entre Ave du Parc et Hutchison 272-4211

### COLLÈGE NOTRE-DAME

(Les Frères de Sainte-Croix)  
Cours secondaire complet  
Pensionnat - Externat

**Examens d'admission:**  
les samedis 10, 17 et 24 janvier 1976,  
les samedis 7 et 14 février 1976,  
à 13 heures 30.

**Renseignements:**  
**Bureau des admissions**  
**Collège Notre-Dame**  
**3791, chemin Queen Mary**  
**Montréal H3V 1A8 Tél.: 739-3371**

### COLLÈGE PRIVÉ

RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC

DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (D.E.C.)

COURS PRÉPARANT À L'ACCUEIL UNIVERSITAIRE

- ANIMATION THÉÂTRALE
- ART ET LETTRES
- EXPRESSION DRAMATIQUE
- SCIENCES HUMAINES
- SCIENCES DE L'ÉDUCATION

**ADMISSION MAINTENANT**  
**POUR SCOLARITÉ — 1976-77**  
**TÉL.: 288-4140**

**CONSERVATOIRE LASSALLE**  
1290, ST-DENIS, 8e ÉTAGE  
MONTREAL H2X 3J7

# Le ski de fond, un rythme et une conviction

par  
GILBERT GRAND

Depuis un moment, il me talonne. Toujours plus près. Et cette pente qui n'en finit plus. Tu ne vas pas te laisser dépasser comme cela. Accroche-toi, résiste. Le ski de fond n'est pas pour les mauviettes. Accélère ton rythme. Tiens bon! Raccourcis encore tes foulées. Plus vite. PLUS VITE...

Brusquement, il est à ma hauteur et irrésistiblement me laisse sur place. Je n'ai que le temps de voir un jeune visage décidé à peine marqué par l'effort, ainsi que son léger survêtement bleu. Plantant ses bâtons avec régularité et force dans la neige verglacée, il propulse ses minces skis en un mouvement puissant mais d'une souplesse quasi féline. Déjà, il aborde le dernier raidillon qu'il avale à une cadence étonnante. Et il disparaît sur l'autre versant sans même ralentir son rythme, alors que l'émergence au sommet au bord de l'asphyxie, le cœur battant la chamade dans ma poitrine prête à éclater, bras et mollets noués de crampes.

Heureusement, la fin du parcours est facile, une pente douce sur laquelle je me laisse glisser comme un bateau sur son erre vers la cabane bienvenue. Une halte méritée bien au chaud, et après en route pour le tracé B dont on dit le plus grand bien! Quelle constance dans le masochisme, diront certains esprits chagrins. Voire, car en enlevant mes skis après une telle journée sur les pistes, j'ai la certitude de m'être enrichi, de mieux me connaître, d'être à l'aise dans ce corps si pesant parfois et dont je viens de repousser encore les limites de résistance. Cette sensation merveilleuse de plénitude, des centaines de milliers de Québécois

la connaissent chaque week-end, alors qu'ils participent au rituel exaltant de cette nouvelle "religion": le ski de fond. Mais ces légions sans cesse grandissantes de nouveaux adeptes, qui prennent un plaisir à fonder sur leurs étroites lattes dans les forêts enneigées, par monts et par vaux faisant fi des montées essoufflantes, ont-elles vraiment tout leur bon sens? Il faut que derrière tant d'efforts gratuits réside un acquis secret que le profane ne peut saisir, prisonnier qu'il est des critères d'efficacité et de rentabilité de notre société.

### D'un ski, l'autre

Vous avez certainement déjà dû courir pour prendre votre autobus, ou vous hâter dans un escalier pour répondre au téléphone ou rattrapper du retard. Souffle court, pulsations à 140, jambes molles; vous êtes mûrs pour un "check-up". Votre médecin, après avoir suspendu sur votre tête l'épée de Damoclès de l'infarctus, vous signale avec bienveillance les bourrelets disgracieux sur vos hanches ou le petit bedon qui a déjà tendance à déborder la ceinture de votre pantalon, vous met en garde contre les dangers du manque de mouvement propre à la vie moderne, concluant: votre corps défendant a besoin d'exercice. Vous vous ressaisissez donc et prenez en mains votre destinée; du tennis, de la natation, de la marche à pied, du golf en été. Mais en hiver, du ski alpin? Alors là, énorme déception!

Si vous étiez parvenus à échapper aux contraintes de l'embouteillage, des feux rouges et des embouteillages, à l'agitation effrénée de la ville-jungle où il faut sans cesse jouer des coudes pour s'affirmer, ce n'était pas pour retrouver sur les champs de neige le même encombrement et la même bousculade. Il y a dix ans peut-être, vous auriez trouvé là le calme, la détente et la liberté d'action dont vous avez besoin. Mais aujourd'hui, les pistes de la province sont surpeuplées et le débutant a vite la sensation désagréable du chien dans un jeu de quilles.

Sur les pistes de descente, vous qui ne pouvez pas ou ne pouvez plus jouer les vedettes — parce qu'en baisse de forme ou que vous manquez du temps pour vous entraîner, ou que vous n'êtes pas doués pour la vitesse —, vous serez vite terrorisés par les bolides qui vous doublent, vous froient, vous coupent la route, vous bousculent et vous renversent à l'occasion. De façon générale, personne n'aura pour vous le moindre égard. Quels que soient vos mérites, ici, vous n'êtes plus qu'un skieur médiocre, ou une nullité qui n'a qu'à se tenir en bordure des pistes. Bien heureux si finalement vous arrivez sain et sauf à la station inférieure. Et si cette leçon ne vous a pas suffi et que vous voulez recommencer l'expérience, l'interminable queue de skieurs qui attend au portillon du remonte-pente a de quoi vous faire hésiter.

Ultime solution: plutôt que de faire le pied de grue au froid, autant le faire au bar devant un scotch en sacrant intérieurement sur le coût prohibitif de cette excursion ratée. Pensant naïvement faire une économie, vous avez acheté un abonnement journalier pour tous les moyens de remontée mécanique de la station. Mais cela n'est vraiment rien comparé à la facture du magasin de sports.

Je concède volontiers que le ski alpin est un sport exaltant qui réserve des sensations très fortes et je parle en connaissance de cause pour avoir dévalé à tombeau ouvert les pentes des Préalpes suisses. Mais tel que pratiqué maintenant, le ski alpin est pour moi très décevant. Aussi ai-je trouvé une façon moins décevante d'occuper mes trop courts loisirs et toujours plus nombreux sont ceux qui font le même constat.

Alors, ce ski de fond, qu'a-t-il de si peu ordinaire? D'abord, il ne nécessite qu'un matériel léger d'un prix assez modique (moins de cent dollars) qui, si vous l'entretenez soigneusement, peut durer toute une vie ou presque. Ce sera votre seul investissement pécuniaire important; le reste, vous le devrez à la force de vos bras, de vos jambes et de votre caractère. Plus besoin de remontée-pente mécanique, l'huile de coude suffira; plus d'attente au portillon, les vastes espaces blancs sont à vous; plus de bousculade, vous pourrez dépasser les traînards ou être dépassés, tout à votre gré, sans danger, entre gens qui ont encore le temps de se parler.

### L'espace à conquérir

Et puis quel silence, quelle paix! Vos oreilles saturées de décibels urbains redécouvrent avec ravissement les nuances subtiles des bruits de la nature: le murmure d'une source qui se fraie un chemin sous la glace du ruisseau, le vent dans les branches, le doux crissement de vos skis sur la neige. Vous vous surprenez à vous arrêter pour humer l'air, pour essayer de déchiffrer le temps qu'il va faire en observant les nuages ou la modification des collines grisâtres au lointain. Vous remarquez des petites choses qui, jusque-là, vous échappaient complètement: les traces légères

laissées par des rongeurs sur la neige, des oiseaux qui picorent les baies gelées d'un sorbier, un sapin qui se soulage avec souplesse de son fardeau de neige, les aspects changeants des paysages suivant la température ou les vents, en un mot la vie secrète de la forêt.

Ces merveilles sont enfin à votre portée, parce que sur les pistes de fond vous pouvez skier selon votre humeur ou vos capacités, vite ou lentement, seul ou en société. Vous êtes seuls maîtres à bord, libres sur vos skis et tout un empire enneigé à conquérir. Vos premiers pas sur des skis de fond seront quelque peu hésitants, surpris que vous serez par la légèreté du matériel. Mais la technique de base est trop simple pour que en peu de temps vous ne soyez capables de coordonner efficacement les mouvements de vos jambes et de vos bâtons. Progressivement, vos foulées s'allongeront et vous glisserez en douceur sur vos minces lattes, conquis par la sensation exaltante du rythme qui dicte votre progression.

Car le ski de fond est essentiellement rythme: pas glissé alternatif, pas finlandais, trois-temps suédois, pas de un, pas de deux. Autant de variantes qui permettent de se déplacer en souplesse sur tous les terrains dans une succession harmonieuse de gestes qui impliquent tout l'organisme: du bras auxorteils en passant par hanches, genoux et chevilles. Rares sont les exercices sportifs aussi équilibrés et qui ne nécessitent pas de morphologie spécifique pour les pratiquer.

Si vous êtes venus au ski de fond parce que vous avez besoin d'exercice, vous en aurez vraiment pour votre argent. Quel meilleur endroit que le plein air pour redonner de l'élan à votre organisme, pour dilater vos poumons enracinés par des mois d'inactivité. Comment expliquer le bien-être qui récompense l'effort physique mené à son terme; la satisfaction à l'arrivée après cinq, dix, quinze kilomètres de peine et de sueur. Vous prenez alors conscience de votre corps, de vos forces et de vos limites; vous redécouvrez la faim, la soif, la fatigue et le bonheur de les apaiser par une simple halte, un morceau de pain, une tasse de thé chaud, joies simples que Giono appelait les "vraies richesses". Redevenir soi-même, s'affirmer, s'aguerrir, enrichir sa personnalité, autant d'acquis non mesurables que le conquérant des espaces blancs ramène de ses expéditions. Qu'attendez-vous pour le rejoindre?

### Depuis Jackrabbit

Paradoxalement, ce n'est qu'au cours des dernières années que le ski de fond a connu un développement important au Canada et au Québec surtout. Pourtant le relief prédisposait la province aux sports nordiques; mais dans l'immédiat après-guerre, on préféra y implanter à grands frais le ski alpin. D'où les déboisements anarchiques de collines qui finalement n'offrent des champs de neige que de faible étendue, sans commune mesure avec ceux des Rocheuses ou des Alpes. Et pendant ce temps, que de sentiers, que de pistes, que d'étendues enneigées inexploitées. Pour le ski de fond ou de randonnée, le mépris n'eût qu'un temps et quelle splendide revanche maintenant!

Certains regrettent ces temps héroïques où Jackrabbit Johansen faisait figure de pionnier, où le ski de fond était encore le grand "trip" réservé à une "élite" d'initiés conquérants, intellectuels ou médecins pour la plupart. Les masses n'emboîterent le pas que tardivement, lorsque que la "pourriture" du ski alpin de foule devint manifeste et que les mouvements écologistes mirent à la mode le retour à la nature. La progression du ski de fond fut dès lors prodigieuse. De 20,000 pratiquants en 1970, on en dénombre plus de 400,000 au Québec quatre ans plus tard. L'an dernier, on estime à 472,000 le nombre de paires de ski de fond vendues au Canada, dont les deux tiers au Québec. On peut aisément spéculer que cet engouement ne s'arrêtera pas là: on n'a pas encore fait le plein de la première génération de skieurs de fond et que rien n'indique que la seconde sera moins enthousiaste.

Ces nouveaux skieurs sont souvent de simples dilettantes à la recherche du meilleur loisir. Cependant, les clubs de ski de fond se multiplient un peu partout; on en dénombre plus de 150 dans la province. Plusieurs sont renommés pour leurs intensives activités, tel le club Viking de Montréal qui organise des cours de ski de fond, ou le Club de ski de l'Outaouais (12,000 membres). La majorité des sections régionales sont regroupées sous la bannière de l'Association canadienne de ski-division du Québec, également connu sous le nom de Ski-Québec.

Les exploitants de stations de

sports d'hiver se sont vu contraints de tenir compte de ces légions de skieurs de fond et de leur accorder une gamme de services comparables à ceux dont bénéficient les fervents du ski alpin. Les sentiers, longs et variés, ont la préférence et on tente de combler ce besoin en recourant aux sentiers de marche ou d'équitation en les prolongeant ou en ouvrant de nouveaux réseaux, notamment dans les parcs provinciaux.

Pour l'instant, c'est dans les Laurentides que se trouve la plus grande concentration de centres de ski de fond: Far Hills Inn, à Val-Morin, l'Estérel, Mont-Gabriel, Sun Valley, le Mont-Tremblant et ses itinéraires sélectifs. Près de Québec, le parc Mont-Saint-Anne et le parc des Laurentides offrent des longs tracés bien entretenus; dans les Cantons de l'Est, le parc Mont-Orford près de Magog, n'est pas à négliger. A l'ouest, près d'Ottawa, le Camp Fortune offre près de 60 milles de pistes dans les collines de la Gatineau, même longueur de pistes à Château-Montebello, 45 milles à l'est de la capitale. C'est aussi le principal arrêt de nuit sur le parcours du marathon canadien Lachute-Ottawa.

On ne peut encore pas parler de saturation, même si dans plusieurs stations, la densité de skieurs au mille est assez respectable, surtout au départ des tracés. Par contre, le ski de fond, devenu phénomène de masse, ne pouvait échapper guère longtemps au scénario déjà bien rodé de la surconsommation. Comme par hasard, un matériel inutilement sophistiqué, tels ski métalliques ou en fibre de verre, est apparu sur le marché, que, malgré leurs prix fort élevés, des néophytes voulant snober leur entourage se procurent allègrement.

Progressivement, au grand déses pour des pionniers des années héroïques (50-60), les stations de ski nordique sont envahies par la faune très spéciale de "ceux qui sont là parce que c'est in". Ceux-ci ne s'aventurent jamais très loin sur les pistes, parce que leur teint, le pli de leur pantalon ou leurs skis en souffriraient trop. Dans leur tenue très chic, ils donnent l'impression d'éternels figurants d'"Après-ski"; avec leur constant souci de paraître, ils ne sont à l'aise que dans la foule qui se presse près du parking ou



88 pays 178 villes

**Embarquez-vous avec TOURBEC**  
à bord d'un voilier-école dans le cadre de son programme

**"HISSEZ LES VOILES"**  
Initiation à la voile et à la vie de marin et découverte des Antilles

**\$599**

**Ce prix comprend:**

- transport aérien Montréal-Fort de France (Martinique)
- transfert aéroport-vollier
- 12 jours en mer
- repas
- services du capitaine François Clavel et de son équipage.

**Dates de départ:**  
18 janvier, 8 et 22 février, 7 et 21 mars, 4 avril, 3, 17 et 31 mai, 21 juin, 12 et 26 juillet, 9 août.

Pour de plus amples informations:  
#permis: 75-01-50218

**tourbec**  
Le bureau de tourisme des étudiants et des jeunes du Québec

23, rue D'Auteuil Québec — 694-0424 347 est, rue St-Paul Montréal — 866-1063



Que de détermination dans ce regard insistant qui voit loin! Herman Smith-Johannsen, fréquemment surnommé Jackrabbit, exhale de toute la noblesse de ses 100 ans une irrévocable consécration aux grands espaces aérés. Sa trempe, pour le moins saisissante, engage à parcourir ses traces et à adopter son mode de vie, simple et salubre.

**L'AGENCE DE VOYAGES**

**AGENCE DE VOYAGES VIAU**

**EST HEUREUSE D'ANNONCER L'OUVERTURE D'UN 6e BUREAU AU CENTRE COMMERCIAL FAIRVIEW**

ROUTE TRANSCANADA POINTE-CLAIRE

**TEL. 694-2343**

DIRECTION: MONIQUE SABOURIN

**VOUS Y TROUVEREZ LE MÊME SERVICE LA MÊME COMPÉTENCE ET LA MÊME COURTOISIE QUI ONT FAIT DE VIAU L'AGENCE DIGNE DE CONFIANCE**

**AGENCE DE VOYAGES VIAU**

3426 ST-DENIS 842-1751 GALERIE D'ANJOU 353-7650 1218 UNION 866-9381 CARREFOUR LAVAL 686-6211 PLACE VERTU 332-4210

**HIVER 1975-76**

**LE PARIS DES PARISIENS**

en collaboration avec

**AIR FRANCE**

En hiver, Paris appartient aux Parisiens. L'invasion touristique est terminée. C'est le grand salon des théâtres, concerts, expositions, manifestations diverses.

**SÉJOUR D'UNE SEMAINE À PARIS**

Départ de Montréal tous les vendredis du 26 novembre 1975 au 26 mars 1976 (sauf les 19 et 26 décembre et le 2 janvier).

**PRIX À PARTIR DE \$433**

ou même de \$398, avec des services terrestres réduits (coût normal d'un billet régulier: \$598)

**SÉJOUR DE DEUX SEMAINES À PARIS**

Départ de Montréal les jeudis 4 décembre 1975 22 janvier, 5 et 19 février, 4 et 18 mars 1976.

**PRIX À PARTIR DE \$555**

**COMPRENANT:**

- l'avion aller-retour Montréal/Paris (tarif de groupe).
- un hôtel confortable pour 7 ou 13 nuits, chambre avec bain, situation centrale, taxes, service et petit déjeuner.
- une visite de Paris en autocar.
- une promenade en bateau-mouche sur la Seine.

**REMARQUE:** possibilité de passer la deuxième semaine sur la Côte d'Azur (renseignements sur demande)

**DEMANDEZ la brochure gratuite à votre agent de voyages.**

**Tours Chantecler inc.**  
C'est une réalisation des  
Voyez votre agent de voyages

**L'AFRIQUE DÉPAYSEMENT TOTAL**

Deux voyages de trois semaines entièrement accompagnés

**14 février au 5 mars**

**6 au 26 mars 1976**

**SÉNÉGAL**

Dakar et les environs

**KENYA et TANZANIE**

Les animaux sauvages dans leur cadre naturel.

**RHODÉSIE**

Les chutes Victoria

**AFRIQUE DU SUD**

Johannesburg et Cape Town

**PRIX TOUT COMPRIS \$2,420**

(sauf 11 repas)

**CROISIÈRES PAQUET**

Les paquebots RENAISSANCE et MÉRIZOZ, les deux seuls navires français en croisière dans les mers du Sud, vous donnent rendez-vous en Floride, de janvier à avril 1976. Il faut réserver immédiatement pour avoir une bonne cabine.

**Demandez la brochure explicative.**

**VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.**

1255, rue Université, suite 1220  
Tél.: 861-2483  
Montréal, Qué. H3B 3W9

Permis 50430 "Qui dit Voyages dit Malavoy"

**LES VOYAGES**

**hone**

1460 avenue Union, Montréal 111, Qué.  
845-8221

**VOYAGES TRAVELAIDE**

Pizza St-Hubert 273-7755  
Place Longueuil 679-3777  
Centre Laval 688-5310  
Rue Saint-Denis 845-8225

**Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.**

1255, rue Université suite 1220  
Montréal H3B 3W9

Permis 50430 "Qui dit voyages, dit Malavoy" 861-2485



## musique

# Des sons venus d'Ottawa

par Gilles Potvin

Pendant que ses musiciens sont en vacances pour une semaine, l'Orchestre symphonique de Montréal accueillait l'Orchestre du Centre national des Arts d'Ottawa, mardi, salle Wilfrid-Pelletier, dans le cadre de ses "grands concerts". Cet ensemble de 45 musiciens n'en est pas à sa première visite à Montréal. En fait, il s'agit de l'orchestre canadien qui voyage le plus, tant au pays qu'à l'étranger.

Il est indéniable que Mario Bernardi, son chef depuis sa création en 1969, en a fait un instrument de qualité, souple et très efficace. Les faiblesses réelles sont rares et l'on admire le jeu et la sonorité des cordes, parfois un peu maigres cependant. Du côté des bois et des cuivres, le jeu est également propre, prudent plutôt que transcendant. Sous la baguette de Bernardi, les exécutions peuvent atteindre le plus haut niveau, comme dans la célèbre Symphonie no 40, en sol mineur, de Mozart qui occupait toute la seconde moitié du programme. Ce fut sans doute la plus grande réussite du programme et il n'y avait vraiment rien à reprocher à l'in-

terprétation de Bernardi dont les tempi étaient des plus justes et le style irréprochable.

La soirée a débuté par une "Ouverture" du compositeur montréalais André Prévost, une commande de l'orchestre qui l'a créée à Ottawa il y a quelques mois. L'œuvre est enlevante par ses rythmes tenaces, ses harmonies acides et c'est un véritable air de fête qui s'en dégage. Après cette page brillante, les cordes ont attaqué la longue "Nuit transfigurée", l'œuvre la plus célèbre et la plus jouée d'Arnold Schoenberg. Si l'exécution était bien articulée et équilibrée, il lui manquait cette passion exacerbée et cette sensualité qui lui sont propres. On a plutôt assisté à une lecture froide et exsangue de cette œuvre intensément romantique.

Le jeune baryton américain Michael Devlin a chanté la Cantate no 82, "Ich habe genug", de Bach avec une voix bien posée, au grave un peu faible cependant. Le style manquait d'autorité et de conviction et l'on retrouvait dans l'orchestre ces mêmes défauts, en plus d'un manque de contraste. Ce fut,

somme toute, une interprétation assez superficielle d'une œuvre de la plus grande intensité.

Jenina Fialkowska, la jeune pianiste montréalaise, lauréate du Concours international Arthur-Rubinstein, jouera le Concerto no 1, en mi mineur, de Chopin, avec l'Orchestre national de France, au Théâtre des Champs-Élysées, mercredi, le 14 janvier prochain sous la direction du chef japonais Koizumi. Ce dernier a eu Rubinstein comme soliste le 7 janvier et Rostropovich le 19 janvier, alors que sera créé en France le Concerto no 2 pour violoncelle de Chostakovitch.

Par ailleurs, Marc Durand, jeune pianiste montréalais qui étudie depuis quelque temps aux États-Unis, vient de remporter le Prix Leschetitzky 1975 qui lui permet de faire ses débuts en récital au Carnegie Recital Hall de New York dimanche après-midi, le 11 janvier. Son programme comporte la "Danse frénétique" de Clermont Pépin en première audition dans la métropole américaine.



Peu importe aux mortels que Jean-Guy Moreau souffre d'une rage de dents ou d'un tour de rein... le pauvre! On sait seulement que le brave homme assure présentement un spectacle au Patriote jusqu'au 1er février, sous le titre **Tabaslak**. Sur des textes de Jacqueline Barrette, Moreau retrace les principales facettes de l'évolution de la chanson en terre québécoise.

## variétés

# Morse Code est son nom!

par Christine L'Heureux

Leur premier disque paru chez Capitol a soulevé la controverse: ou bien, on les comparait à Connexion, en disant qu'ils en avaient la fadeur, ou bien, on leur reconnaissait des qualités musicales intéressantes tout en leur reprochant une faiblesse dans les textes. Cette dernière appréciation, je l'ai fait mienne, n'échappant que difficilement aux sarcasmes de mon entourage. Après le spectacle qu'ils ont donné mardi soir, à l'Évêché (et pour toute la semaine), Morse Code m'apparaît comme un groupe québécois prometteur, peut-être encore plus que ne le laissait croire ce premier disque.

En premier lieu, l'espace restreint de la salle de l'Évêché les avantageait grandement, leur musique prenant, du fait même, toute la place; les paroles devenant presque inaudibles, le public était dans l'impossibilité de porter un jugement critique sur la qualité poétique des textes. Par contre, l'intensité de la création musicale prenait toute sa valeur, au fur et à mesure que le spectacle progressait. Des premières mesures, la présence trop lourde du batteur laissait un certain doute sur l'équilibre musical du groupe. Car, il faut bien le dire: le jeu du batteur, dans une formation rock, met en évidence le niveau de perfection atteint par l'en-

semble des musiciens. Et si les claviers n'avaient imposé le rythme, n'avaient pas situé précisément l'espace de jeu nécessaire à l'écllosion du paysage musical propre à Morse Code, ce n'est pas la batterie qui y serait parvenu. Du moins au début.

Plus la soirée avançait, plus Morse Code arrivait à polir les sons produits, à intégrer chacun des instruments, les fondant dans une musique pleinement

expressive. Morse Code est une batterie souvent trop expansive, des claviers aux pouvoirs transfigurants, et deux guitaristes qui appuient solidement chacun des thèmes.

L'aisance de Morse Code s'affirme de plus en plus, et les changements sentis dans ce concert, dépassant déjà les performances d'un premier disque, permettent de dire que leur nom s'imposera.

## Emmanuelle Porno!

PARIS (AFP) — Le producteur du film "Emmanuelle" est mécontent: son dernier film: "Emmanuelle, l'anti-vierge" vient d'être classé "X" par le secrétaire d'État à la culture en France, M. Michel Guy. Ainsi, ce film ne recevra aucune subvention de l'État et ne pourra être projeté que dans les salles spécialisées dans les œuvres pornographiques.

Le producteur, M. Yves Roussel-Rouard, a adressé un télégramme au Président Valéry Giscard d'Estaing et au premier ministre Jacques Chirac pour les inviter à visionner "Emmanuelle l'anti-vierge" et le comparer à un autre film classé "X". M. Roussel-Rouard menace enfin de ne pas sortir en France le film qui a d'ores et déjà, selon lui, été vendu dans de nombreux pays étrangers. Il

indique également que le film avait reçu l'agrément de la Commission de contrôle du cinéma qui n'avait pas classé ce film "pornographique".

## échos

Vive la musique, une société à but non lucratif fondée dans le but de promouvoir les artistes canadiens, présentera trois concerts au cours des prochains mois au Théâtre Centaur. Anton Kuerti, pianiste, assumera le premier récital le 16 février prochain.

Une exposition intitulée "Déco 1925-1935" sera présentée au Musée d'art contemporain à compter du 25 janvier.

# La vie qu'on mène après cinq ans au Centre culturel canadien à Paris

par Jacques Bouchard

PARIS (PC) — Fondateur des Jeunesses musicales du Canada (JMC) en 1940, maintenant directeur du Centre culturel canadien à Paris, M. Gilles Lefebvre, plus que tout autre, a su imprégner à cette maison de la culture un air de prospérité et de réussite qui a débouché sur une activité fébrile et équilibrée.

En poste depuis trois ans maintenant, M. Lefebvre, reconnu dans le milieu culturel comme un travailleur infatigable, a tout fait, à l'intérieur d'un budget d'activités assez modeste, pour utiliser au maximum les possibilités physiques de la maison qui fête cette année son cinquième anniversaire.

A son arrivée en septembre 1972, raconte M. Lefebvre, le centre n'occupait qu'une partie des quatre étages de cet hôtel particulier construit au XVIII<sup>e</sup> siècle, rue de Constantine, à deux pas de la gare des Invalides, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement. Au moment de vendre cet immeuble au gouvernement canadien, la propriétaire s'était assurée de la jouissance d'une partie des lieux jusqu'au moment de son départ ou de son décès.

Le centre avait pris naissance deux ans auparavant, soit en avril 1970, sous la direction de M. Guy Viau, peintre et critique d'art, décédé l'année suivante. L'interim avait été assuré par

M. Jacques Asselin, alors conseiller culturel à l'ambassade du Canada et maintenant en fonction à Ottawa.

Déjà un premier défi attendait M. Lefebvre, soit celui de réaménager ou d'aménager l'ensemble de l'immeuble qui était devenu entre-temps à l'entière disposition de la direction du centre.

Ainsi, le fondateur des JMC réussit le tour de force de faire tout ce remue ménage à un coût inférieur à un demi million de dollars, à l'encontre de toutes les prévisions.

Dans ce réaménagement, au cours des derniers mois, M. Lefebvre a aussi réussi l'implantation de moyens audio-visuels, qui permettent maintenant la retransmission en circuit fermé de télévision des représentations données dans l'amphithéâtre de 150 places dans les trois salles d'expositions aménagées dans le centre.

Ce système fonctionne seulement depuis quelques semaines, et dès sa première journée d'opération, un dimanche matin, il a permis à plus de 600 personnes d'assister à un récital qui, normalement, aurait été apprécié par un public beaucoup plus restreint.

Ce nouveau moyen mis à la disposition des artistes permettra aussi, lors de la présentation d'une exposition de sculpture par exemple, de faire voir aux visiteurs un document donnant une perspective plus juste

des œuvres exposées, ou encore, de présenter un portrait vivant de l'auteur.

En plus des trois salles d'expositions permanentes de l'amphithéâtre de 150 places, le centre compte une bibliothèque contenant plus de 10,000 volumes, un centre de lecture où l'on retrouve 300 journaux et périodiques canadiens, une salle et un studio de répétition pour les artistes et centre d'accueil pour étudiants canadiens et français.

Ce centre permet aux étudiants canadiens et étrangers d'avoir accès à un éventail de 6,000 bourses possibles, allant de celles accordées par les gouvernements à celles des entreprises privées, ce qui constitue un guide assez extraordinaire pour ceux qui veulent se spécialiser dans différents domaines. Maintenant, le directeur du centre veut constituer une véritable vidéothèque, et sur ce plan, dit-il, un travail énorme reste à faire.

Il y a trois ans, le centre avait accueilli 27,000 visiteurs et ce chiffre est passé à 40,000 en 1974; en 1975, il a atteint les 50,000 visiteurs. Il est considéré par la presse française, selon les coupures du centre de documentation, comme l'un des plus importants à Paris qui en compte 18 de différents pays — le plus imposant selon ses moyens financiers étant celui du gouvernement des États-Unis.

Les activités du centre tournent autour de séances de cinéma, de théâtre, de récitals, d'expositions de peinture et de sculpture, de conférences, de lancements de livres et de revues, puis d'expositions spécialisées dont l'une traitait, en 1975, des différents aspects de l'année internationale de la femme.

Dans l'élaboration des activités du Centre, Gilles Lefebvre a poursuivi deux buts. Celui de présenter des artistes prestigieux et de qualité, ce qui a attiré nécessairement un public spécialisé. En prenant ainsi l'habitude de venir assister aux différentes manifestations de la maison, ces

spécialistes entrent inévitablement en contact avec les jeunes artistes canadiens qui eux aussi se produisent au Centre Canadien. C'est donc par ce mécanisme que l'artiste canadien peut établir des relations à la suite de son passage à Paris.

Dans toute cette activité fébrile du Centre, qui organise en moyenne 12 manifestations par mois, Gilles Lefebvre cherche sans cesse à renouveler son public, car "il veut éviter la routine de la programmation en diversifiant le contenu des thèmes".

"Il ne faut jamais être content de ce que l'on fait, car il y a toujours moyen de faire mieux", souligne ce célibataire dont l'idéal est l'avancement de l'art canadien sous toutes ses formes. Car pour lui, le Centre culturel canadien de Paris est en quelque sorte un projet pilote du gouvernement fédéral qui met en évidence en grande partie des artistes canadiens-français, sans toutefois négliger les autres.

Quant à établir une autre maison de ce genre dans une autre ambassade canadienne, Gilles Lefebvre en doute, car à la lumière de ce qui s'est fait en France, il pense que le gouvernement canadien se penchera plutôt vers des centres culturels et d'information, le tout étant chapeauté par un conseiller culturel, ce qui ne remet évidemment pas en cause la survie de ce qui existe à Paris. Car à Paris, le Centre culturel, bien qu'entretenant des liens étroits de collaboration avec l'ambassade, a son propre budget d'opération.

Par ailleurs, il ne voit pas vraiment la nécessité d'établir une maison culturelle du Québec à Paris. Les présentations au Centre canadien sont surtout de l'initiative propre de l'organisme fédéral, mais le gouvernement du Québec, par le biais

de la Délégation générale du Québec à Paris, y est toujours présent.

Selon ce dernier, il n'y a donc pas d'ambiguïté et il ne voit pas non plus la nécessité d'un effort concerté entre les deux gouvernements pour la présentation d'artistes québécois, bien que cela se fasse à l'occasion.

"Connaissant le coût d'une maison de la culture, et sachant que le centre existe et qu'il sert les intérêts du Québec, si jamais il s'en ouvrait une autre, avec des moyens identiques à ce qui existe chez nous, ma première réaction serait de trouver là un double emploi inutile, une dépense non justifiée", dit-il.

Mais si jamais cela arrivait, poursuit-il, "ma réaction serait encore d'étudier comment ne pas faire double emploi et en même temps de continuer à servir les intérêts du Québec au Centre".

**Élysée**  
35 MILTON / 842-6053  
SALLE RESNAIS  
POUR TOUS  
**ORSON WELLES**  
VÉRITÉS ET MENSONGES  
EISENSTEIN 14 ANS  
PHILIPPE NOIRET JEAN ROCHEFORT JEAN PIERRE MARTELLE MARINA VLADY  
**QUE LA FÊTE COMMENCE...**

On m'a dit que c'était mon meilleur travail depuis que je fais du cinéma, et je le crois.  
ROMY SCHNEIDER  
**L'important c'est d'aimer**  
CHEVALIER  
1590 rue St Denis 845-3222  
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER: 12.10 - 2.30 - 4.45 - 7.10 - 9.35

844-7458-8565  
**MONT ROYAL Barbecue**  
LTD. - LTD.  
437-441 EST, AVE MONT-ROYAL — MONTRÉAL 34  
Nous sommes heureux d'annoncer à notre clientèle que samedi le 10 janvier 1976, le Mont-Royal Barbecue Limitée ouvre à nouveau ses portes. Les dégâts matériels causés par l'incendie du 4 janvier 1976, sont maintenant réparés grâce à la diligence de nos sous-traitants et à la coopération de notre personnel. Au plaisir de vous revoir. Merci!  
La Direction du  
**MONT-ROYAL BARBECUE LIMITÉE**

Le Théâtre du Rideau Vert présente jusqu'au 24 janvier NOË, une création québécoise de Claude Sauré et Ginette Bellavance. Ne manquez pas de voir cette comédie musicale. Un spectacle jeune et plein d'humour! Prix spécial pour les étudiants le mardi. Pour réservations: 844-1793. (Publireportage)

Pierre David présente Une sélection des Films Mulsels  
Philippe Noiret Romy Schneider  
**Le vieux fusil**  
Un film de Robert Enrico  
Salle Resnas SAM.-DIM. 7.30 - 9.30  
MIRILLE DARC 14 ANS  
le DAUPHIN BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-0000 "LE TÉLÉPHONE ROSE"

**CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC. / 1975-1976**  
BILLETS INDIVIDUELS MAINTENANT EN VENTE

<b>MAZOWSZE</b> 100 chanteurs, danseurs et musiciens de Pologne	W.P.*	Janv. 15-17 8:30 p.m. Janv. 18 2:30 p.m.	\$10 \$8 \$6 \$4 \$3
<b>RICHARD &amp; JOHN CONTIGULIA</b> 2 pianos - Neuvième de Beethoven	W.P.*	Fév. 2 8:30 p.m.	\$8 \$7 \$6 \$4 \$3
<b>LES BALLETS JAZZ</b>	W.P.*	Fév. 6-7 8:30 p.m.	\$8 \$7 \$6 \$4 \$3
<b>JULIUS BAKER</b> Flûtiste	M.**	Fév. 9 8:30 p.m.	\$8 \$7 \$5 \$4
<b>LES MIMES DE POLOGNE</b>	M.**	Mars 11-13 8:30 p.m.	\$8 \$7 \$5 \$4
<b>VLADIMIR ASHKENAZY</b> Pianiste - Beethoven, Chopin	W.P.*	Mars 15 8:30 p.m.	\$10 \$8 \$7 \$5 \$4
<b>ARTUR RUBINSTEIN</b> Pianiste	W.P.*	Mars 1 8:30 p.m.	\$15 \$10 \$8 \$6 \$5
<b>NICOLAI PETROV</b> Pianiste	W.P.*	Avril 19 8:30 p.m.	\$8 \$7 \$6 \$4 \$3
<b>ENSEMBLE NATIONAL DU JAPON</b> (Mizoku Buyo Dan)	W.P.*	Mai 6-8 8:30 p.m.	\$8 \$7 \$6 \$4 \$3

\* W.P. - Salle Wilfrid-Pelletier  
\*\* M. - Théâtre Maisonneuve  
**CANADIAN CONCERTS & ARTISTS INC.**  
1822 Ouest, Sherbrooke, Montréal  
**CHARGE X 932-2234 MASTER CHARGE**

100 DANSEURS CHANTEURS MUSICIENS  
ORCH. SYMPHONIQUE  
**MZOWSZE**  
15-16-17 janvier 20h30 - Mat. 18 janv. 14h30  
Billets: \$10, \$8, \$6, \$4, \$3.  
EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke, Place des Arts, Montréal Trust P.V.M.  
CHARGE X 932-2234 - MASTER CHARGE  
**SALLE WILFRID-PELLETIER**

OFFICIELLEMENT  
et au chant  
105-7  
**CLAUDE LÉVEILLÉE**  
ce matin un homme...  
2 au 8 février 1976  
20h30  
le samedi 7 février  
18h30 et 22h  
THÉÂTRE MAISONNEUVE  
PLACE DES ARTS  
Montréal (Québec) H2X 1Z9  
Guichets du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Prix de réservations, téléphoniques. Renseignements: 842-2112



Prises de bénéfices

Il y a eu mercredi à la Bourse de Toronto des prises de bénéfices... L'activité a été grande.

Le volume a été de 2.51 millions d'actions, contre 2.89 millions d'actions la veille.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 247 gains, 176 pertes, 218 inchangées, contre 350 gains, 105 pertes et 158 inchangées la veille.

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks and their performance.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Marielle Bourgeois, présidente de la Cléon, Budden Limitée... Diplômée en Sciences économiques, elle Bourgeois a occupé les postes de gestionnaire...

McLean, Budden Limitée annonce la nomination de Marielle Bourgeois au poste de vice-présidente, placements à revenu fixe.

Parmi ses clients la compagnie compte des régimes de retraite de corporations importantes, des compagnies d'assurance, des compagnies privées, ainsi que des comptes individuels.

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Actualité économique

La Banque Cleveland Trust Co a réduit hier à sept pour cent son taux d'intérêt privilégié...

Le volume a été de 2.51 millions d'actions, contre 2.89 millions d'actions la veille.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 247 gains, 176 pertes, 218 inchangées, contre 350 gains, 105 pertes et 158 inchangées la veille.

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Echos boursiers

Baisse du taux d'intérêt privilégié aux États-Unis

La Banque Cleveland Trust Co a réduit hier à sept pour cent son taux d'intérêt privilégié...

Le volume a été de 2.51 millions d'actions, contre 2.89 millions d'actions la veille.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 247 gains, 176 pertes, 218 inchangées, contre 350 gains, 105 pertes et 158 inchangées la veille.

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Montreal

Activité intense

La plupart des grands titres industriels ont progressé hier à la Bourse de Montréal et le volume sur ce marché a été de 627,726 actions, contre 534,100 actions la veille.

Le volume a été de 2.51 millions d'actions, contre 2.89 millions d'actions la veille.

Dans le secteur de la spéculation, Golden Briar Mines a monté de 10 cents et atteint 40 cents, dans un virement de 26,000 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

new york

Plus huit points

Les cours ont continué de progresser hier à Wall Street, mais le début d'un mouvement de prises de bénéfices réduit l'avance de l'indice des industriels à huit points environ, au lieu de 13 la veille et 19 lundi.

Le volume a été de 3.21 millions d'actions, contre 3.27 millions d'actions la veille.

Dans le secteur financier à la Bourse de New York, les fluctuations ont eu des bas d'un point.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 4 columns: Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch., Ventes Haut Bas Ferm. Ch. listing various stocks.

obligations

Légère hausse

Les prix ont monté un peu mercredi sur le marché canadien des obligations et l'activité y a été grande.

Le rendement a monté en moyenne de un quart de point, les obligations provinciales en moyenne de trois huitièmes de point et les obligations des sociétés, en moyenne de un quart de point.

Table with 4 columns: Gouvernem. du Canada, Offres Dem., Offres Dem., Offres Dem. listing government and public securities.

PROVINCIALES

Table with 4 columns: B.C. Hyd. 6%, B.C. Hyd. 7%, B.C. Hyd. 8%, B.C. Hyd. 9%, listing provincial securities.

CONVERTIBLES

Table with 4 columns: Ack Lands 7 1/2, Albert Gas Tr 7 1/2, Ashlands 5, B.M.-RT 7 1/2, listing convertible securities.

INDUSTRIELLES

Table with 4 columns: Bell 8, Bell 9, Bell 10, Bell 11, listing industrial securities.

INDUSTRIELLES

Table with 4 columns: Bell 8, Bell 9, Bell 10, Bell 11, listing industrial securities.

INDUSTRIELLES

Table with 4 columns: Bell 8, Bell 9, Bell 10, Bell 11, listing industrial securities.

INDUSTRIELLES

Table with 4 columns: Bell 8, Bell 9, Bell 10, Bell 11, listing industrial securities.

le dollar canadien - Le dollar US a fermé hier à Montréal en baisse de 1.50, soit à \$1.0122, et le livre sterling, en hausse de 29-100, à \$2.0613.

Redressement spectaculaire au Québec

Les mises en chantier atteindront 230,000 unités au Canada

par Michel Nadeau

En dépit des prédictions pessimistes des experts, le nombre des mises en chantier dans les centres urbains au Québec a progressé en 1975, passant de 39,374 à 43,049, une augmentation de près de 10%.

En ajoutant les régions rurales, les constructeurs québécois d'habitation ont redoublé d'ardeur pour accroître de 107% le nombre des mises en chantier qui a monté de 2,285 à la fin de 1974 à 4,737 pour le mois dernier.

Pour l'ensemble du Canada, les données préliminaires publiées hier par la SCHL ont surpris tout le monde avec un nombre minimum de mises en chantier en 1975 de 230,000 soit au moins 20,000 de plus que ne l'aurait le ministre d'Etat aux Affaires urbaines, M. Barney Danson.

Aux cours des trois premiers trimestres, les augures s'accordaient pour annoncer un ralentissement dans la construction résidentielle. Au milieu de l'année, le taux annuel de mises en chantier a chuté à 170,000, ce qui laissait entrevoir une baisse importante par rapport aux 222,123 mises en chantier de 1974.

Le vent a subitement tourné au cours de l'automne alors que la reprise s'annonça plus forte que prévu. Le mois dernier, le taux annuel de mises en chantier a atteint 313,200 unités ce qui pourrait être un record pour l'industrie canadienne de la construction si les statistiques finales confirment ce nombre.

En décembre, le nombre des mises en chantiers s'est établi à 19,180, c'est-à-dire deux fois plus que l'année précédente. Cette donnée ne tient compte que des centres urbains et il faudra attendre les résultats dans les régions rurales pour connaître le nombre officiel.

Les entrepreneurs ont amorcé en 1975 la construction de 181,268 logements dans les centres urbains du Canada, une hausse de 7% sur 1974. Les logements multifamiliaux comptent pour 54% de l'ensemble. Au Québec, la tendance est inverse alors que les habitations unifamiliales sont plus populaires que les immeubles multifamiliaux.

L'abondance du crédit hypothécaire a vraisemblablement stimulé l'offre et la demande d'habitations. Les taux d'intérêt sont demeurés à des niveaux élevés — environ 12% dans la région de Montréal — et le prix des maisons n'a pas diminué dans le cas des immeubles neufs.

Nouveau recul de la production dû principalement aux arrêts de travail

par Peter Cook, Financial Times News Service

Touchant son niveau le plus bas pour les trois dernières années, la production de l'économie canadienne a de nouveau reculé au mois d'octobre dernier.

La baisse du produit intérieur net — qui mesure la valeur de tous les biens et services produits au pays — serait attribuable aux nombreux conflits de travail et à la faiblesse des marchés intérieurs et étrangers.

Les données publiées hier par Statistique Canada montrent que le Canada n'est pas encore sorti de la récession. L'indice du produit intérieur net a baissé de 0,3% tombant à 115,7. La production des secteurs manufacturiers, minier et des services publics a diminué de 1/2 à 1%.

Le niveau de production de l'industrie a diminué de 9% depuis le début de l'an dernier alors que l'économie tournait rondement. L'indice de la production industrielle a maintenant atteint son plus bas niveau depuis le mois d'octobre 1972.

Cet affaiblissement de la production provient principalement des conflits de travail dans les secteurs des pâtes et papiers et des postes. Les entreprises continuent de fonctionner avec de faibles inventaires et on ne perçoit aucun signe de reprise dans les secteurs-clés comme l'industrie manufacturière ou les mines.

Mis à part les secteurs particulièrement touchés par les conflits de travail (pâtes et papiers, communications...), on remarque également des baisses dans d'autres sphères d'activités comme l'acier, l'automobile et l'électronique.

La grande question est de savoir si la récession a finalement atteint son plein. Faut-il se préparer à de nouvelles baisses de la production? Il est difficile de répondre car les conflits de travail déforment les chiffres et il se pourrait fort bien qu'un ralentissement ait cours mais que

les arrêts de travail cache cette amélioration de l'économie. De toute façon, le conflit des postes et la grève qui se poursuit toujours dans le secteur des pâtes et papier vont marquer durablement la fin de l'année 1975.

Les firmes préfèrent emprunter plutôt que de lancer des actions

TORONTO (CP) — Sur un capital total de \$9,45 milliards émis au Canada en 1975, les actions ordinaires de compagnies ne représentent que 3,5% de l'ensemble, selon des statistiques publiées hier par l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.

Le président de l'Accovam, M. Andrew Kniewasser a déclaré que le manque de capital frais au niveau des actions ordinaires pourrait causer de sérieux problèmes aux entreprises et à l'économie canadiennes.

Les actions ordinaires ne comptent que pour \$330 millions des \$9,45 milliards recueillis par les courtiers l'an dernier. Ce dernier montant n'inclut pas les \$4,39 milliards que les provinces, les municipalités et les entreprises sont allées chercher à l'étranger sous forme de dettes.

Ce désintéressement des entreprises à l'égard des actions s'explique, selon M. Kniewasser, par les conditions économiques difficiles et certaines politiques gouvernementales. "Les gouvernements accaparent la plus grande partie du marché national de l'épargne. Les grandes sociétés puisent dans ce qui reste et les petites compagnies n'ont finalement que peu de sources de financement."

Dans l'ensemble, la part des provinces s'est accrue de \$3,5 milliards à \$5,5 milliards tandis que le gouvernement central a réduit ses emprunts de \$6,24 à \$5,62 milliards.

La popularité des actions privilégiées continue de s'accroître: la valeur des émissions de ces titres est passée de \$130 millions en 1973, à \$475 millions en 1974 et \$670 millions en 1975.

C'EST L'AFFAIRE D'UNE MINUTE LOCATION Automobiles et Camions 688-9200 Gaby Colpron 332-9756 LOCATION A LONG TERME Ford

échos Les avoirs canadiens en réserves internationales ont accusé une baisse de \$8,7 millions en décembre, atteignant \$5,33 milliards à la fin du mois, a annoncé le ministre des Finances.

dividendes Bank of British Columbia; 35 cents, semestriel, le 1er mars, aux actionnaires inscrits le 30 janv.

m b a h e c MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES FORMATION D'ADMINISTRATEURS PROFESSIONNELS à l'intention des ingénieurs, avocats, économistes, architectes, chimistes, administrateurs et autres diplômés universitaires dynamiques et combatifs voulant accéder à des postes stratégiques.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 décembre 1975 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à HIDE FUR & SKIN BROKERS (MONTREAL) LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 30 décembre 1975, sous le numéro 265890.

COUR PROVINCIALE CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL No. 500-02-043273-759 MITSPOPOULOS FILIPPOS Demandeur RIZK MOUNIER vs Défenseur PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de la dernière publication. Une copie de la Déclaration a été laissée à la Cour Provinciale à son intention. MONTREAL, le 30 décembre 1975. A. Beaulieu, Greffier-adjoint. FREEMAN & FREEMAN 1010 Ste-Catherine O., suite 410, Montréal, Qué.

COUR SUPERIEURE CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL No. 500-05-020005-755 BANQUE CANADIENNE IMPERIAL DE COMMERCE Demanderesse RENE BOURDELAIS vs- PETER C. ANDREWS Défendeurs PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur PETER C. ANDREWS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la dernière publication. Une copie du Bref d'Assignation et Déclaration a été laissée à la Cour Supérieure, 10 est rue Craig, Montréal, à son intention. MONTREAL, ce 29 janvier, 1975. CLAUDE DUFOUR Prototaire Adjoint YELIN & KIRSHENBLATT 1010 Ste-Catherine ouest Suite 940 Montréal, P.Q. 861-9245

COUR SUPERIEURE CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL No. 500-02-045888-752 EMILE LANIER LTD., un corps politique et constitué, démissionnaire selon la loi, et ayant son siège social et principale place d'affaires dans la Cité de Ville-Marie, District de Montréal, demandeur, versus, Charles Ivan Rendo, des Cité et District de Montréal, et présentement résident et domicilié au 5945 avenue Esplanade, défendeur. Par ordre de la Cour, les défendeurs Charles Ivan Rendo et Vasquez Guilliano, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication. Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été laissée à leur intention au Bureau de la Cour Supérieure de Montréal, Montréal, ce 30ème jour de décembre 1975. C. Dufour, prototaire / C.S.M. Mes Gomeroff, Fenster, Kandeston, Kugler & Kay, avocats, suite 2204, 800 Place Victoria, Montréal, Québec.

COUR SUPERIEURE CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL No. 500-05-021499-759 LEON LEBLANC et ALS demandeurs FRANCINE LEGER, vs défenderesse LEBLANC LEON, Maître plombier, THELMA LEBLANC, ménagère, et SUZANNE LEBLANC, commis, tous des Cité et District de Montréal, demandeurs, vs - FRANCINE LEGER, majeure, des Cité et District de Montréal, et présentement résident et domiciliée au 12040 de Patie, défenderesse. Par ordre de la Cour: La défenderesse Francine Léger, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication. Une copie du Bref d'Assignation et de la Déclaration a été laissée à l'intention de la défenderesse au bureau du prototaire de la Cour Supérieure pour le District de Montréal au 10 est, rue Craig. Et prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, les demandeurs procéderont à obtenir contre vous, par défaut, un jugement sans autre avis. MONTREAL, le 16 décembre 1975. A. Beaulieu Greffier en Chef de la Cour Provinciale Mes Ferron & Hamelin, 3530 Jean-Talon ouest, Montréal, P. Qué. 329-1976. Avocats de la demanderesse

COUR SUPERIEURE CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL No. 500-02-040707-759 OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC, corporation légalement constituée et ayant son siège social au 3530 Jean-Talon ouest, cité et district de Montréal, demandeur, versus CHARLES LEVESQUE, faisant affaires seul sous les noms et raison sociale enregistrés de NATIONAL STRUCTURAL STEEL ENRG, ayant sa place d'affaires au 8852 Champlain, cité de St-Léonard, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus, défendeur. PAR ORDRE DE LA COUR IL EST ENJOINT à CHARLES LEVESQUE à l'intention desquelles des copies du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette Cour de comparaître dans un délai de trente (30) jours. MONTREAL, le 16 décembre 1975. A. Beaulieu Greffier en Chef de la Cour Provinciale Mes Ferron & Hamelin, 3530 Jean-Talon ouest, Montréal, P. Qué. 329-1976. Avocats de la demanderesse

COUR SUPERIEURE CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL No. 500-02-045220-758 OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUEBEC, corporation légalement constituée et ayant son siège social au 3530 Jean-Talon O. cité et district de Montréal, demandeur, versus JEAN-GUY PELLETIER & L'EST ENJOINT à JEAN-GUY PELLETIER à l'intention desquelles des copies du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours. MONTREAL, le 19 décembre 1975. A. Beaulieu Greffier en Chef de la Cour Provinciale Procureurs de la demanderesse Mes Ferron & Hamelin, 3535 ouest, rue Jean-Talon, Montréal, P. Qué. 329-1976. Avocats de la demanderesse

## Isabelita relance le "projet national" de Peron

BUENOS AIRES (AFP) — Mme Peron s'apprete à exhiber le "projet national", véritable serpent de mer de la politique argentine, et à donner ainsi le départ de la campagne électorale.

La relance du "projet national", cher à Juan Domingo Peron, vient à point pour permettre à un justicialisme essoufflé et fissuré d'aborder les élections d'octobre avec une meilleure image, estime-t-on dans les milieux politiques.

Ce projet, annoncé en mai

1974 par Peron, lui-même, deux mois avant sa mort, devait être une synthèse des bases doctrinaires du modèle de pays dans lequel souhaitait vivre les Argentins et contenir les grandes lignes politiques à suivre pour y parvenir.

Il devait, dans l'idée du "lider" être l'aboutissement d'une concertation entre tous les secteurs représentatifs du pays, marquant une participation plus active des citoyens à l'élaboration de la politique nationale, s'ajoutant à la traditionnelle

représentation électorale.

Mis aux oubliettes par M. Jose Lopez Rega — homme fort de l'Argentine après la disparition du général Peron, qui estimait inutile tout dialogue avec l'opposition, le projet après que le colonel Damasco y eut fait une brève allusion, lors de son passage éclair au ministère de l'Intérieur, en août 75, est soudain redevenu d'actualité en ce début d'année.

Mme Peron a créé lundi, par décret, un conseil particulier concernant le "projet national".

Ce retour au grand rêve de Juan Domingo Peron est, pour la péronistes, le meilleur moyen de renforcer leur position avant les élections. Alors que depuis plusieurs mois ils donnent davantage l'impression de subir les événements que de les dominer, les dirigeants justicialistes reprennent l'initiative.

En acceptant de venir dialoguer, les opposants risquent de perdre la marge de manoeuvre et de critique qu'ils s'étaient ménagée. En refusant ce dialogue, sur un projet fondamental

concernant l'avenir de tous les Argentins, ils peuvent se discréditer aux yeux de l'opinion publique, en se cantonnant dans une attitude négative.

Cet appel à un consensus national intervient au moment où les tiraillements au sein du mouvement péroniste se font de plus en plus forts. Les rumeurs d'une prochaine éviction du ministre de l'Intérieur et vice-président du parti, M. Federico Angel Robledo, circulent avec insistance dans les milieux politiques.

M. Lorenzo Miguel, secrétaire

général des 62 organisations, qui, en quelques mois, est devenu un des conseillers intimes de Mme Peron, s'est lancé à corps perdu dans la lutte contre ceux qu'il appelle les "infiltrés" du péronisme.

Après avoir mené les premières attaques contre le gouverneur de Buenos Aires, M. Victorio Calabro, exclu du parti, puis des 62 organisations, M. Miguel veut maintenant obtenir la gestion directe du gouvernement, dans les provinces de Buenos Aires et de Santa Fe, deux des plus importantes du pays.

Il estime que le péronisme ne peut prendre le risque d'affronter les élections avec deux gouverneurs "ennemis" à la tête de ces provinces. Il s'est, sur ce sujet heurté au ministre de l'Intérieur, M. Angel Robledo, opposé à la gestion gouvernementale directe dans ces provinces, qu'il considère comme une erreur politique, jugement qui coïncide avec celui de l'opposition parlementaire.

La coexistence entre le leader syndical et le ministre, qui jouit de l'appui des instances politiques du parti, semble devenue impossible. Lundi, l'hebdomadaire des 62 organisations Semana Política, a accusé M. Robledo de comploter, avec certains parlementaires, contre Mme Peron. C'est sur cette toile de fond que le gouvernement péroniste, en convoquant tous les secteurs à discuter du projet national, lance un appel à la "concorde".

## Les documents de Nixon sont une propriété fédérale

WASHINGTON (AFP) — Tous les documents et bandes magnétiques accumulés à la Maison-Blanche sous la présidence de M. Richard Nixon appartiennent au gouvernement et non à l'ancien chef de l'Etat, a statué hier un tribunal de Washington.

Les trois juges de la cour ont décidé que contrairement à ce qu'estimait M. Nixon, les quelque 42 millions de documents et 40 heures de bandes enregistrées étaient propriété fédérale.

Ils ont toutefois indiqué que ces dossiers ne seraient pas immédiatement mis dans le domaine public, laissant le temps aux défenseurs de l'ancien président de faire appel devant la Cour suprême.

La querelle sur la propriété des documents présidentiels de M. Nixon avait commencé peu après sa démission en août 1974. Le président Gerald Ford avait annoncé qu'ils seraient stockés dans un bâtiment proche de San Clemente, la résidence de l'ancien chef de l'Etat en Californie. Mais le bureau du procureur spécial chargé de l'affaire Watergate s'y était immédiatement opposé.

Parmi les bandes magnétiques se trouvent notamment celles qui ont permis d'incriminer M. Nixon dans l'affaire Watergate.

L'avocat représentant l'ancien chef de l'Etat, Me Herbert Miller, a fait valoir que la plupart des présidents ayant précédé M. Nixon avaient emmené leurs dossiers après avoir quitté la Maison-Blanche.

Chaque président de l'histoire des Etats-Unis a considéré ses documents comme s'ils étaient sa propriété personnelle", a-t-il noté. Il a ajouté que la décision des juges risque de porter atteinte à la confidentialité des conversations entre le président et ses plus proches conseillers.

## L'accès des pays en voie de développement aux ressources du FMI étudié à Kingston

KINGSTON, Jamaïque (AFP) — Les négociations sur la réforme du système monétaire international sont entrées dans le vif du sujet hier à Kingston avec la première séance de travail du comité intérimaire composé de ministres des Finances de 20 pays industrialisés et en voie de développement.

Selon le ministre français de l'Economie et des Finances, M. Jean-Pierre Fourcade, le principal problème à résoudre est désormais celui de l'accès des pays en voie de développement aux ressources du Fonds monétaire international.

Plusieurs autres participants à la réunion du groupe des dix pays les plus riches du monde, mardi, ont exprimé un point de vue similaire. Entre les pays riches, les autres questions, notamment celles de l'or et du régime des changes, sont désormais réglées, en dépit de quelques différences d'interprétation.

Les pays en voie de développement ont consacré toute la journée de mardi à tenter de mettre au point une position de négociation commune. Ils devaient faire connaître le résultat de leurs discussions dans la matinée au cours d'une conférence

du président du groupe des 24, qui représente le tiers monde, M. Carlos Sanisteban, président de la Banque centrale du Pérou. Ces pays sont mécontents du fait que les accords sur l'or et le régime des changes qui vont être proposés au comité intérimaire ont été négociés sans eux, soit en marge du sommet de Rambouillet soit au sein du groupe des Dix. Il semble cependant qu'ils soient prêts à les accepter à condition d'obtenir en échange diverses concessions, notamment une plus grande facilité d'emprunt auprès du FMI.

Les pays industrialisés font preuve à cet égard d'une nette réticence, à l'exception de la Grande-Bretagne qui serait prête à accepter un doublement de la première tranche de crédit du FMI, tranche pour laquelle les conditions imposées par l'organisation internationale ne sont nullement sévères. Cette tranche passerait ainsi de 25 à 50 pour cent de la quote-part au FMI des pays membres et leurs possibilités d'emprunt au-delà de la tranche automatique (25 pour cent) passeraient de cent à 125 pour cent de la quote-part.

Selon de bonnes sources, le directeur général du FMI, M.

Johannes Witteveen serait désormais en faveur d'une augmentation de moitié de chacune des tranches de crédit. Celles-ci passeraient de 25 à 37,5 pour cent de la quote-part et le total des possibilités d'emprunt atteindrait ainsi 150 pour cent de la quote-part.

La plupart des pays industrialisés paraissent cependant préférer la formule de l'anticipation qui consisterait à permettre dès maintenant aux pays en voie de développement d'utiliser les crédits auxquels ils auront droit

après l'augmentation de 33 pour cent des quote-parts qui entrera en vigueur après la ratification des amendements aux statuts du FMI, c'est-à-dire après la réforme monétaire.

Un haut fonctionnaire américain a insisté pour que l'accroissement des facilités d'accès des pays en voie de développement aux ressources du fonds soit temporaire et maintienne les conditions actuellement imposées par le fonds sur les diverses tranches de crédit.

En fait, note-t-on dans plu-

sieurs délégations de pays industrialisés, les pays en voie de développement qui réclament une augmentation des facilités d'emprunt n'ont bien souvent utilisé que leurs premières tranches de crédit, celles sur lesquelles les conditions imposées par le Fonds monétaire sont les moins sévères. Cela semble indiquer, dit-on dans ces milieux, que nombre de ces pays n'ont guère envie d'effectuer les efforts demandés par le fonds pour combattre l'inflation et assainir leurs finances.

# Vous pouvez être touché par les dernières modifications apportées à la Loi sur l'assurance-chômage.

## Les principales modifications portent sur:

- l'abandon volontaire d'un emploi (en vigueur le 4 janvier 1976)
- l'assouplissement des modalités de paiement de prestations de maladie (en vigueur le 1er juillet 1976)
- l'assujettissement au régime des personnes âgées de 65 ans et plus (en vigueur le 1er janvier 1976)
- le taux majoré accordé aux prestataires avec personne à charge (en vigueur le 4 janvier 1976)
- l'assouplissement des modalités de paiement des prestations de maternité (en vigueur le 1er février 1976)

Pour plus de renseignements sur les modifications apportées à la Loi sur l'assurance-chômage, vous pouvez vous procurer la brochure intitulée "Qu'est-ce qui se passe..." au bureau de la Commission d'assurance-chômage le plus près de chez vous.

## MacNamara ne pense plus atteindre l'objectif-milliard

KINGSTON (AFP) — Le président de la Banque mondiale, M. Robert MacNamara, a déclaré qu'il était très douteux que la banque puisse atteindre l'objectif d'un milliard de prêts subventionnés en faveur des pays les plus pauvres en 1976.

Au cours d'un entretien avec quelques journalistes avant le début de la réunion du comité intérimaire sur la réforme monétaire, M. MacNamara a précisé que la Banque est actuellement certaine de disposer des ressources nécessaires pour accorder un peu plus de 600 millions de dollars au titre de "troisième guichet", qui accordera des prêts à des taux d'intérêt moins élevés que ceux de la banque aux pays dont le revenu par habitant est inférieur à 300 ou 350 dollars par an. "Je doute que l'objectif d'un milliard puisse être atteint", a-t-il ajouté.

Le président de la Banque mondiale a souligné que l'objectif principal de la Banque est maintenant la reconstitution des ressources de l'association internationale pour le développement, filiale de la banque spécialisée dans les prêts à long terme et sans intérêts. Cette reconstitution qui doit entrer en vigueur en juillet 1977 demandera de substantiels apports de fonds de la part des pays industrialisés et des exportateurs de pétrole qui sont également ceux qui financent le "troisième guichet". La création de ce dernier a été approuvée l'été dernier. M. MacNamara a indiqué que le premier projet de financement à ce titre serait sans doute examiné ce mois-ci par le conseil d'administration de la Banque mondiale.

## Pliouchtch sera libéré à la frontière hongroise

MOSCOU (Reuter) — Le mathématicien Leonid Pliouchtch sera conduit demain directement de l'asile psychiatrique de Dniepropetrovsk à la frontière hongroise d'où il pourra quitter le pays, ont annoncé des amis de la famille des dissidents.

Tatiana Pliouchtcha a annoncé de Kiev par téléphone que le bureau des visas de Kiev avait autorisé leur départ. L'épouse du mathématicien enfermé depuis plus de deux ans dans un asile après son arrestation pour agitation et propa-

gande anti-soviétiques a accepté à contre-cœur de rejoindre seule la ville frontalière de Tchop, d'où elle quittera le pays avec son mari.

Tatiana Pliouchtch avait tout d'abord rejeté cette proposition des autorités soviétiques qui refusaient de laisser la mère du dissident l'accompagner jusqu'à la frontière. Elle a changé d'avis, les autorités ayant autorisé la soeur de Pliouchtch à voyager avec elle pour dire adieu à son frère, précisent les amis de la famille.

## JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à

Montréal  
et  
Banlieue

Excellentes routes disponibles

844-3361



Assurance-chômage  
Canada

Robert Andras, ministre  
Main-d'oeuvre et Immigration

Unemployment insurance  
Canada